

DIALOGUE SOCIAL

Le gouvernement, l'UGTA et le patronat bientôt autour de la table

P3



ALGÉRIE-VATICAN

Une visite historique du pape Léon XIV en préparation

P3

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES

**Alerte sur la montée
de « la loi du plus fort »**

P11

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

**Le contrat de Vladimir Petkovic
prolongé jusqu'en 2028**

P9

CACOBATPH

Renouvellement
de 3 certifications de
conformité aux normes
internationales

La Caisse nationale de congés payés et de chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) a obtenu le renouvellement de trois certifications de conformité aux normes internationales ISO en matière de qualité, de santé, de sécurité au travail et d'environnement et ce, à l'issue d'audits externes particulièrement rigoureux, a indiqué, hier, un communiqué de la Caisse. Les certificats obtenus, durant le mois en cours, sont d'une validité de trois ans et concernent les normes ISO 9001, ISO 45001 et ISO 14001, relatives respectivement, aux systèmes de management de la qualité, de la santé et de la sécurité au travail ainsi que du management environnemental, a précisé la même source. Ils ont été renouvelés "sur la base des conclusions favorables d'audits externes rigoureux et exhaustifs ayant attesté de l'efficacité, de la maturité et de la performance du système de management instauré ainsi que sa conformité intégrale aux exigences des référentiels internationaux, relatifs à la qualité, la santé et la sécurité au travail ainsi qu'à l'environnement". Pour la CACOBATPH, il s'agit d'une "étape majeure consacrant son engagement constant en faveur de l'excellence, la performance et l'amélioration continue", ce qui renforce sa position en tant qu'organisme public engagé dans l'adoption d'un système de management intégré (SMI), garant de la cohérence stratégique, l'harmonisation des procédures et la maîtrise optimale des processus". Cette démarche, initiée en 2019 à l'occasion de la 1ère certification obtenue par la Caisse, vise à "ancrer durablement les principes de qualité, renforcer la performance institutionnelle et hisser le niveau des prestations offertes, en parfaite conformité avec les meilleures pratiques et standards internationaux en vigueur", a relevé la même source.

A cette occasion, la CACOBATPH renouvelle son engagement ferme et constant à poursuivre l'amélioration continue de la qualité du service public et la contribution effective à la réalisation des objectifs stratégiques nationaux dans l'intérêt de ses usagers, en adéquation avec les impératifs de modernisation et de développement".

R.N

HADJ 1447/2026

La commission
permanente conjointe
intersectorielle en
conclave

La commission permanente conjointe intersectorielle chargée de l'opération du hadj 1447/2026 a tenu une réunion consacrée au suivi du calendrier des dispositions administratives et réglementaires, a indiqué, hier, un communiqué de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO). La rencontre tenue, dimanche, dans le cadre de la série de réunions de coordination pour la préparation de la saison du hadj 1447/2026, "a été consacrée au suivi du calendrier des dispositions administratives et réglementaires, permettant de faciliter et de simplifier les procédures aux hadjis", a précisé la même source. La réunion s'est déroulée sous la présidence du secrétaire général du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Redouane Maache, en présence du directeur général de l'ONPO, Taher Braik, de cadres du ministère et de l'Office et des représentants des différents secteurs ministériels et instances participant à l'organisation et à la préparation de la saison du hadj. Par ailleurs, l'ONPO a procédé, depuis hier, l'ouverture des réservations des vols via le portail algérien du pèlerinage et l'application "Rakb Alhaji", a indiqué un communiqué de l'ONPO. "En coordination avec Air Algérie, l'ouverture des réservations des vols sera programmée via le portail algérien du pèlerinage et l'application "Rakb Alhaji", au titre de la saison du Hadj 1447H/2026, à partir de lundi à 12h00", a précisé l'ONPO. Pour connaître les détails des vols et les dates d'ouverture, l'ONPO invite les pèlerins à consulter le lien électronique dédié à cet effet: <http://bawabethaladi.dz/schedule-trips>, soulignant que le programme sera régulièrement actualisé via le même portail, a conclu le communiqué.

R.N

SOGRAL

Hausse de 160% des billets
achetés
en ligné

Cette hausse s'explique par l'accueil positif réservé à l'application grâce à sa facilité d'utilisation, ainsi que par l'élargissement de son déploiement en 2025 à 60 gares routières à travers le territoire national, alors qu'elle était initialement limitée à un nombre restreint de gares.

Le nombre de billets de transport terrestre de voyageurs achetés via Internet, à travers l'application "Mahattati", a augmenté de 160 % au cours de l'année écoulée 2025, atteignant 2 026 784 billets, selon un bilan publié par la Société nationale d'exploitation et de gestion des gares routières "Sogral".

Cette hausse s'explique par l'accueil positif réservé à l'application grâce à sa facilité d'utilisation, ainsi que par l'élargissement de son déploiement en 2025 à 60 gares routières à travers le territoire national, alors qu'elle était initialement limitée à un nombre restreint de gares, a précisé l'entreprise dans son rapport. Cette généralisation a permis de rapprocher le service des voyageurs dans différentes wilayas du pays et de leur offrir la possibilité d'acheter leurs billets en toute commodité, sans avoir à se déplacer préalablement aux guichets des gares.

L'application "Mahattati" permet aux utilisateurs de consulter le programme des trajets disponibles, de choisir la destination et l'horaire appropriés, de réserver des sièges et de payer les billets en ligne de manière sécurisée, tout en obtenant un billet numérique pouvant être présenté directement lors de la montée à bord du bus. Elle fournit également des informations en temps réel sur les voyages, permettant aux passagers de mieux organiser leurs déplacements, notamment durant les périodes de pointe et les saisons marquées par une forte affluence.

S'agissant des gares ayant le plus recours à l'application en termes de consultations et d'achats de billets en ligne, Alger arrive en tête des gares ayant enregistré un large engouement pour ce service numérique, suivie de Jijel, Tlemcen, Annaba, Mostaganem, Béchar, Biskra, Tébessa, Ouargla et Batna. Cela reflète la diffusion progressive de la culture du paiement électronique et de l'utilisation des applications intelligentes dans différentes régions du pays, selon le bilan de « Sogral ».



Le lancement de l'application "Mahattati" s'inscrit dans le cadre des efforts de modernisation du secteur du transport terrestre de voyageurs, à travers l'adoption de la numérisation comme choix stratégique visant à améliorer la qualité des services et à simplifier les procédures administratives au profit des citoyens. Il participe également aux efforts visant à réduire la pression sur les guichets de vente de billets dans les gares et à limiter les files d'attente, notamment durant les vacances et les fêtes nationales et religieuses. Par ailleurs, l'application "Mahattati" constitue une étape concrète vers le renforcement de la transparence dans le processus de vente des billets et l'amélioration du suivi des opérations de réservation, en plus de la mise à disposition d'une base de données précise sur les flux de déplacement entre les wilayas, permettant d'optimiser la planification et d'adapter

l'offre à la demande réelle sur les différentes lignes.

Il est à noter que "Sogral" a lancé l'application « Mahattati » au début de l'année 2023, avant de lancer en juillet dernier une deuxième application baptisée « Taxi Safe », permettant de commander un taxi agréé. Cette application concerne exclusivement les taxis urbains et interwilayas exerçant leur activité dans le cadre réglementaire et légal de la profession, et soumis à un contrôle technique tous les six mois. Elle permet également de localiser l'utilisateur sur la carte, d'identifier la position du taxi, de consulter l'itinéraire du trajet et son heure d'arrivée, ainsi que d'accéder aux informations relatives au chauffeur et à son véhicule, et aux avis des passagers concernant la qualité du service fourni par ce dernier.

R.N

INTEMPÉRIES ET DE REPOS BIOLOGIQUE

Vers la création d'un fonds d'indemnisation des pêcheurs

La Direction générale de la pêche et de l'aquaculture au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a prévu, dans le plan d'action du secteur pour l'année 2026, la création d'un fonds national d'indemnisation des marins-pêcheurs durant les périodes d'arrêt d'activité pour cause d'intempéries ou de repos biologique, a indiqué le Directeur général, Miloud Tria, dans une déclaration à l'APS. Il a précisé que le travail est en cours, en coordination avec les parties concernées, pour la mise en place des mécanismes juridiques et réglementaires relatifs à ce fonds, qui

sera financé via les cotisations des marins-pêcheurs durant les périodes d'abondance saisonnière, la contribution de l'Etat, ainsi qu'à travers d'autres modes de financement actuellement à l'étude, tels que des taxes à l'importation sur certains produits. Cette démarche intervient "en réponse aux préoccupations des professionnels du secteur de la pêche, dont beaucoup se trouvent sans activité et, par conséquent, sans revenu durant ces périodes", a-t-il dit, notant que le projet de ce fonds a été inscrit au plan d'action du secteur pour l'année 2026. La création d'un tel fonds vise à garantir un revenu

minimum aux marins-pêcheurs durant les périodes de repos biologique ou lors d'intempéries empêchant l'exercice normal de l'activité de pêche, comme cela se fait dans plusieurs pays, a expliqué le responsable. Il a, par la même occasion, salué le rôle de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture qui s'emploie, en coordination avec les autres chambres de wilaya, à faire remonter les préoccupations des professionnels du secteur de la pêche et de l'aquaculture à travers les différentes wilayas du pays.

R.N

RÉHABILITATION DES IMMEUBLES DANS LA CAPITALE

Le wali exige l'accélération des travaux

Le wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdelnour Rabhi, a effectué une visite de terrain afin de constater l'état d'avancement des travaux de réhabilitation des anciens immeubles dans plusieurs communes, notamment El Harrach, Hussein Dey, Mohamed Belouizdad et Alger-Centre. L'opération de réhabilitation des anciens bâtiments figure parmi les priorités inscrites dans le «Plan blanc». La wilaya d'Alger a ainsi lancé un programme spécifique visant à préserver un tissu urbain important, caractérisé par la qualité et la diversité de ses styles architecturaux. Toutefois, celui-ci a été affecté par le passage du temps, le rendant vulnérable à la dégradation et à la fragilité. Les travaux comprennent le traitement des extensions anarchiques au niveau des toitures, des balcons et des caves, avec la prise des mesures nécessaires pour évacuer les occupants illégaux. Ce programme est mis en œuvre en deux phases. La première phase a concerné les immeubles situés le long des grandes avenues et artères princi-

pales, telles que les rues Didouche Mourad, Larbi Ben M'hidi, Hassiba Ben Bouali, Zighoud Youcef et Krim Belkacem. La deuxième phase s'étend aux quartiers populaires et aux communes avoisinantes, notamment au niveau des rues Mohamed V, Hassiba Ben Bouali, Mohamed Belouizdad et Tripoli à Hussein Dey. Elle inclut également les immeubles situés dans le secteur sauvegardé de la Casbah, en particulier les rues Debih Cherif, Ennasr, la montée Loui Azezi et la rue Ammar Ali, ainsi que la rue Ali Khodja et la rue Bouguera dans la commune d'El Biar, sans oublier le centre d'El Harrach. L'opération se poursuivra progressivement pour concerner l'ensemble des communes. Par ailleurs, les services de la wilaya entameront une série d'interventions portant sur l'aménagement des espaces extérieurs dédiés aux piétons, la rénovation des différents réseaux conformément aux normes en vigueur, ainsi que la réorganisation des activités commerciales sur les principaux axes. Un cahier des charges sera élaboré afin de

définir le cadre réglementaire, d'harmoniser les façades des commerces et de fixer les horaires d'ouverture.

Lors de sa visite, le wali a donné des instructions pour accélérer le rythme des travaux, soulignant la nécessité de les réaliser avec rigueur et haute qualité. Il s'est déclaré satisfait de l'avancement et de la qualité des travaux à ce jour, adressant ses remerciements aux ouvriers et à l'ensemble des responsables du projet pour leurs efforts sur le terrain, d'autant plus que ces travaux présentent un degré élevé de complexité en raison de l'ancienneté des bâtiments et de leur nature architecturale, exigeant une grande précision et un professionnalisme à toutes les étapes de réalisation. Malgré les difficultés techniques et opérationnelles, cette opération a été favorablement accueillie par les habitants, qui ont fait preuve d'une grande compréhension face aux désagréments temporaires qu'elle peut engendrer.

R.N

DIALOGUE SOCIAL

Le gouvernement, l'UGTA et le patronat bientôt autour de la table

Le secrétaire général de la centrale syndicale, Amar Takdjout, a annoncé la tenue prochaine d'une réunion de la Tripartite réunissant des représentants du gouvernement, de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et du patronat. À l'ordre du jour figurent notamment le renforcement du dialogue social ainsi que la définition d'une vision globale en matière d'emploi et de développement économique, fondée sur le partenariat et la complémentarité.



Il a précisé que cette rencontre sera également l'occasion d'interpeller les employeurs sur la nécessité d'appliquer les décisions de justice rendues en faveur des travailleurs. Intervenant lors du Forum du quotidien El Moudjahid, M. Takdjout a souligné l'importance de cette réunion, la première du genre depuis dix ans. Il a indiqué que la séance inaugurale aura un caractère préparatoire et servira à établir un agenda, en déterminant si ces rencontres seront permanentes et périodiques ou organisées de manière ponctuelle, selon les besoins.

Reste à savoir s'il s'agira d'un retour aux réunions tripartites présidées par le Premier ministre ou d'une simple rencontre regroupant certains membres du gouver-

nement et des chefs d'entreprise autour de thématiques telles que le pouvoir d'achat, le dialogue social, l'emploi et l'investissement. Aucune précision n'a, pour l'heure, été communiquée par les services du Premier ministre.

Initialement prévue la semaine dernière avant d'être reportée, la réunion abordera plusieurs dossiers liés au marché du travail, à la relance économique ainsi qu'aux droits et devoirs des travailleurs. Le secrétaire général a insisté sur son intention de demander aux employeurs, qu'ils relèvent du secteur public ou privé, de se conformer aux décisions de justice prononcées en faveur des salariés.

Il a également exprimé son profond mécontentement face au non-respect de ces

jugements, évoquant plusieurs dizaines de cas recensés dans divers secteurs. « C'est un dossier qui me pèse et me met dans l'embarras. Il pourrait même constituer l'une des principales raisons de mon départ de la tête de la centrale syndicale si la situation perdure », a-t-il affirmé.

En tant que premier représentant des travailleurs au sein de l'UGTA, il a confié se sentir aujourd'hui « impuissant » à faire valoir leurs droits. « Je ne suis pas chargé d'exécuter les décisions de justice. Mon rôle consiste à transmettre les préoccupations et revendications des travailleurs aux responsables et aux décideurs. Mais cela dépasse mes prérogatives, et c'est ce qui me pèse », a-t-il conclu.

R.N

ALGÉRIE-VATICAN

Une visite historique du pape Léon XIV en préparation

Selon des sources médiatiques, le pape Léon XIV effectuera une visite officielle en Algérie du 13 au 15 avril prochain. Le Vatican devrait en annoncer les détails dans les prochains jours.

D'après les mêmes sources, le programme comprendrait Alger et Annaba. Le Souverain pontife devrait y prononcer un discours officiel et visiter plusieurs sites religieux emblématiques, notamment la basilique Notre-Dame d'Afrique à Alger et la basilique Saint Augustin Basilica à Annaba. Ces étapes revêtent une forte portée symbolique en raison de leur lien avec l'héritage de Augustin d'Hippone, l'un des plus grands penseurs du christianisme, né à Souk Ahras et évêque d'Hippone/Annaba. Père et docteur de l'Eglise, saint Augustin a profondément marqué la théologie occidentale par sa réflexion sur la grâce, la liberté, le mal, ainsi que par son œuvre majeure La Cité de Dieu. Sa pensée, centrée sur l'intériorité, la quête de vérité et la primauté de la conscience, continue d'influencer la doctrine catholique contemporaine.

La question de cette visite avait été évoquée le 9 février lors de l'audience accordée par le président Abdelmadjid Tebboune au nouvel ambassadeur du Saint-Siège en Algérie, Javier Herrera Corona, à l'occasion de la présentation de ses lettres de créance. À l'issue de la rencontre, le diplomate avait qualifié l'entretien de « très cordial », rappelant que les relations entre l'Algérie et le Saint-Siège s'étendent sur plus d'un demi-siècle et reposent sur le respect et la compréhension mutuels. Il avait également estimé que cette visite contribuerait à renforcer les liens d'amitié entre les deux parties.

Le pape Léon XIV aurait, par ailleurs, exprimé à plusieurs reprises son souhait de se rendre en Algérie afin de découvrir les lieux où vécut saint Augustin. Dès son installation à la tête de l'Eglise catholique, il avait souligné son attachement spirituel à l'évêque d'Hippone, le qualifiant de « père et maître de l'Eglise ». Formé dans la tradition théologique augustinienne, le pontife mettrait particulièrement en avant la dimension universelle du message d'Augustin : dialogue entre foi et raison, primauté de l'amour (caritas) et recherche d'une cité fondée sur la justice et la paix.

Dans un message transmis par voie diplomatique au président Tebboune, le pape aurait exprimé son estime particulière pour l'Algérie, la considérant comme la terre natale de l'un des plus grands penseurs chrétiens. Il verrait dans cette visite une occasion de promouvoir le dialogue islamo-chrétien, de consolider les passerelles culturelles et spirituelles entre les peuples et de donner une nouvelle impulsion, à la fois symbolique et politique, aux relations algéro-vaticanes. Si elle est officiellement confirmée, cette visite constituerait la première d'un pape du Vatican en Algérie. Elle interviendrait par ailleurs une semaine après les célébrations chrétiennes de Pâques, conférant à l'événement une dimension spirituelle supplémentaire.

R.N

55E ANNIVERSAIRE DE LA NATIONALISATION DES HYDROCARBURES

Un héritage stratégique toujours d'actualité

La célébration, aujourd'hui, du 55e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures intervient cette année dans un contexte particulier, marqué notamment par la détermination de l'Etat à poursuivre la réalisation de grands projets structurants de valorisation des ressources du pays, traduisant l'ambition grandissante d'édifier une économie diversifiée et émergente. La célébration de cette date historique du 24 février 1971, marquant l'annonce de la nationalisation par le défunt président Houari Boumedienne. Ce jour-là, l'Algérie récupérait 51% des intérêts des sociétés pétrolières françaises concessionnaires opérant dans le sud du pays, ainsi que la totalité des champs gaziers en exploitation. La prise de contrôle des hydrocarbures est considérée par de nombreux spécialistes comme une étape décisive pour l'économie algérienne, permettant au pays de disposer des ressources financières indispensables à la mise en œuvre de sa politique de développement.

Dès l'indépendance, l'Algérie avait misé sur le secteur des hydrocarbures en engageant une politique audacieuse d'investissement soutenu dans ce domaine stratégique, multipliant les

projets d'exploration, de production, de liquéfaction et de transport. C'est dans ce sillage que fut créée, le 31 décembre 1963, la Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures (Sonatrach), devenue depuis l'outil central de la politique énergétique du pays. Dans le cadre de cette vision stratégique, l'Algérie a réussi à bâtir une industrie pétrolière et gazière parmi les plus développées au monde, devenant ainsi un fournisseur fiable et sûr à l'échelle internationale, tout en répondant aux besoins nationaux croissants. A travers sa politique de développement permanent de la production nationale d'hydrocarbures, le pays est parvenu à satisfaire la quasi-totalité de ses besoins énergétiques (carburants, gaz, électricité) et à atteindre l'autosuffisance en dérivés pétroliers.

DES MÉGA PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

Ces réalisations sont le résultat d'intenses efforts et de programmes d'investissement déployés par le secteur des hydrocarbures, au fil

des années, visant à accroître les capacités de production afin d'accompagner les besoins exprimés aussi bien au niveau national qu'international. Face aux enjeux d'avenir, l'Algérie a décidé de poursuivre ses efforts d'investissement pour augmenter ses capacités de production d'hydrocarbures, à travers un vaste programme de l'ordre de 60 milliards de dollars tracé par la compagnie nationale Sonatrach pour la période 2025-2029.

Cet ambitieux programme s'appuie sur l'attractivité du secteur énergétique national, qui suscite toujours l'intérêt des groupes internationaux, comme en témoignent les nombreux contrats de partenariat signés, illustrant la confiance renouvelée dans le potentiel algérien. Outre les projets de recherche, d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures, ce programme prévoit également la réalisation de plusieurs projets industriels majeurs de valorisation permettant d'augmenter le taux de transformation des hydrocarbures en produits à forte valeur ajoutée, de 32% actuellement à 50% à l'horizon 2029.

Dans ce cadre, le groupe pétrolier aspire notamment à développer ses activités pétrochimiques à travers la production de

polypropylène et le lancement de l'unité de production de MTBE (méthyl tert-butyl éther), en plus du mégaprojet de phosphate qui permettra au pays de devenir l'un des plus grands exportateurs d'engrais. Parmi ces projets, figurent également la raffinerie de Hassi Messaoud, l'unité de vapocraquage du naphtha à Arzew, devant produire 1,2 million de tonnes supplémentaires d'essence, ainsi que l'unité de craquage du fuel à Skikda, qui produira du gasoil et du bitume. S'y ajoutent le complexe LAB (Linéaire Alkyl Benzène) à Arzew et le complexe de production d'éthylène à Skikda. Le lancement de grands projets miniers, notamment pour l'exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet et le projet intégré de phosphate dans les wilayas de Tébessa et de Souk Ahras, vient par ailleurs appuyer cette ambition affichée de consacrer la souveraineté nationale dans divers secteurs stratégiques afin de hisser l'économie nationale au rang des pays émergents. Ces projets d'envergure, en phase de concrétisation, devront profiter, une fois opérationnelle, à divers secteurs d'activité et contribuer à la diversification économique du pays.

R.N

ENERGIE

L'activité du secteur
passée au peigne fin

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjaj, a présidé, dimanche, une réunion consacrée à l'activité et à la gestion du secteur, a indiqué le ministère dans un communiqué. Tenue au siège du ministère, en présence de plusieurs cadres centraux, cette réunion a été consacrée à "l'étude et à l'examen de plusieurs dossiers liés à l'activité et à la gestion du secteur", selon le communiqué. Après avoir écouté plusieurs exposés relatifs à l'activité du secteur, M. Adjaj a donné des orientations et des instructions concernant nombre de dossiers, a ajouté la même source.

DROITS DE DOUANE

L'UE "attend" des Etats-Unis qu'ils respectent
l'accord commercial

La Commission européenne a déclaré dimanche attendre des Etats-Unis qu'ils respectent leur accord commercial avec l'UE, alors que le président américain Donald Trump a annoncé vouloir augmenter les droits de douane après le revers infligé par la Cour suprême à sa politique commerciale agressive. "Un accord est un accord. En tant que premier partenaire commercial des Etats-Unis, l'UE attend de ces derniers qu'ils respectent les engagements pris dans la déclaration commune, tout comme l'UE respecte les siens", a déclaré la Commission européenne dans un communiqué. Elle a également exigé "des éclaircissements complets sur les mesures que les Etats-Unis ont l'intention de prendre" à la suite de la décision de la Cour suprême. Cette invalidation par la Cour suprême américaine des droits de douane fait peser un énorme point d'interrogation sur le devenir de l'accord commercial, alors que le Parlement européen, initialement très remonté contre ce texte, s'apprête à donner son feu vert aujourd'hui. Cet accord, signé l'été dernier, a permis à l'UE de limiter à 15% les droits de douane appliqués aux Etats-Unis sur la plupart de ses produits, loin des 30% que le président américain avait menacé d'appliquer.

LIBYE

Reprise de l'activité de
production pétrolière au
champ "Sinaon"

La compagnie pétrolière libyenne Arabian Gulf Oil Company (AGOCO) a annoncé dimanche la reprise de la production au champ pétrolier "Sinaon", situé dans la région de Nalout, à l'ouest du pays, après un arrêt de plus de trois ans dû à des "difficultés financières et techniques". Dans un communiqué publié, dans la soirée de dimanche sur sa page officielle Facebook, la société a indiqué avoir « repris son activité de production au champ pétrolier de Sinaon, dans la région de Nalout, après un arrêt d'environ trois ans et sept mois depuis 2022, en raison de difficultés financières et techniques liées aux opérations de transport via l'oléoduc reliant le site au complexe industriel de Mellitah ». Elle a précisé que la remise en service « est intervenue après l'achèvement par les équipes techniques et d'ingénierie des travaux de traitement et de maintenance nécessaires, comprenant la résolution des goulots d'étranglement opérationnels liés à la ligne d'exportation, ce qui a permis la reprise progressive du pompage du pétrole vers le complexe industriel, conformément aux normes de sécurité et d'efficacité opérationnelles ». Le champ "Sinaon" a officiellement débuté ses activités en octobre 2020. Il est considéré comme l'un des projets soutenant l'infrastructure pétrolière dans la région occidentale et constitue un apport productif contribuant au renforcement des ressources de l'Etat et au soutien de l'économie nationale.

R.E

VIANDES ROUGES

La création des coopératives comme
solution au déficit de production

L'Algérie accuse actuellement un déficit annuel d'environ 50 000 tonnes. Ce déficit est compensé par le recours de l'Etat à l'importation. La solution est la production en allant vers les vaches de race à viande, en modernisant les fermes et en créant des salons spécialisés.

La consommation des viandes rouges est, en ce mois de Ramadan, largement supérieure aux autres mois de l'année. Afin d'assurer la disponibilité de ces produits, l'Etat a recours à l'importation. Toutefois, cela ne va pas résoudre définitivement le problème de ce déficit et la solution passe par la création par la production locale et la création des coopératives, a estimé Fateh Afrit, membre du Conseil interprofessionnel des viandes, lors de son passage dimanche à l'émission "L'Invité du jour" de la chaîne 3 de la Radio algérienne. En dépit du pic de consommation, les viandes rouges sont disponibles, car le marché est régulé et le prix est stable par rapport au reste de l'année, a-t-il ajouté.

Toutefois, il a fait remarquer que pour que la régulation du marché soit optimale, il est impératif de passer à la production. « Actuellement, nous avons un déficit annuel d'environ 50 000 tonnes. Ce déficit est compensé par le recours de l'Etat à l'importation », a-t-il indiqué. M. Afrit a enchaîné en expliquant que le ministère de l'Agriculture a toujours essayé de trouver des solutions pour remédier à cette problématique, mais, la clé réside dans l'encouragement des gens à aller vers une production de viandes rouges. Pour y parvenir, il faut se constituer en coopératives, a-t-il assuré. Cette méthode va, non seulement, nous permettre de réguler le marché, mais également d'avoir la traçabilité du produit. « Si on arrive à réguler le marché à travers les coopératives, on va encourager les gens à l'investissement, parce qu'aujourd'hui, le secteur agricole est comme tout autre secteur industriel, a-



t-il assuré, avant d'ajouter : « il faut aller vers les vaches de race à viande. Aujourd'hui en Algérie, il n'y a aucun distinguo entre lait et viande. Les investisseurs investissent dans la filière lait, car aucune ferme en Algérie ne dispose de vaches ou des races à viande ».

Selon lui, il faut aussi moderniser les fermes afin d'avoir les mêmes résultats obtenus dans l'agriculture maraîchère. Autre solution proposée par l'invité de

la Chaîne 3, la création de salons spécialisés uniquement pour la production de la viande rouge au niveau de chaque wilaya, avec deux éditions par an, au minimum, afin de vulgariser l'activité auprès des professionnels et des porteurs de capitaux. « Aujourd'hui, il y a des gens qui veulent investir, mais ils ne savent pas où. Donc, il faut les orienter et les convaincre lors de ces salons de proximité », a-t-il conclu.

Source: Radio algérienne

HYDROCARBURES

La Namibie veut bénéficier de l'expertise algérienne

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, dimanche au siège du ministère, la conseillère spéciale de la présidente de la République de Namibie et responsable de l'Unité pétrolière amont, Kornelia Shilunga, en visite de travail en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. L'audience s'est déroulée en présence de la secrétaire d'Etat chargée des Mines, auprès du ministre, Karima Bakir Tafer, et de l'ambassadeur de Namibie auprès de l'Algérie, Samuel Kaveto Mbambo, ainsi que de cadres des deux parties, précise la même source. La rencontre a été l'occasion d'examiner les voies et moyens de renforcer les relations de coopération bilatérale, la concertation et l'échange de vues, notamment dans les domaines des hydrocarbures et de l'industrie pétrolière et gazière, à travers les différentes étapes de la chaîne de valeur, de l'exploration et la production au raffinage, à la transformation, à la

liquéfaction et au transport du gaz. Les deux parties ont salué la qualité des relations unissant les deux pays, tout en réaffirmant leur volonté commune de les hisser au niveau d'un partenariat fondé sur des projets concrets et des programmes d'action exécutifs, à même de renforcer l'intégration économique et le développement durable dans le continent africain. Les discussions ont également porté sur l'élargissement des domaines de coopération pour englober l'échange d'expertises, en matière de régulation, de gestion, de législation, de formation et d'élaboration des études liées à l'industrie pétrolière et gazière. Dans ce sillage, M. Arkab a souligné la nouvelle dynamique marquant les relations de l'Algérie avec les pays africains, réaffirmant l'engagement de l'Algérie en faveur d'une politique énergétique fondée sur le renforcement des partenariats Sud-Sud, et de l'élargissement de la présence du groupe Sonatrach

sur la scène africaine, en phase avec les engagements régionaux et de développement de l'Algérie. La rencontre a permis de mettre en exergue les contributions de l'Algérie en matière de formation des compétences africaines à travers ses instituts spécialisés, à l'instar de l'Institut algérien du pétrole (IAP). Les entretiens ont, par ailleurs, porté sur l'expertise algérienne dans les domaines de la recherche et de l'exploration dans les activités amont et aval, le développement des gisements, le raffinage, ainsi que la production et le transport du gaz et du gaz naturel liquéfié (GNL), outre les aspects réglementaires et fiscaux. Les deux parties ont examiné les moyens de parachever les mécanismes d'assistance technique, d'étudier les modèles économiques adoptés et de revoir les régimes fiscaux de manière à garantir l'optimisation des recettes publiques.

Il a été convenu, en outre, de mettre en place des méca-

nismes opérationnels pour la concrétisation des axes de coopération et d'organiser des visites de terrain au niveau des sites énergétiques. Pour sa part, la conseillère spéciale de la présidente de la République de Namibie a exprimé la considération de son pays quant à la volonté de l'Algérie d'accompagner la Namibie, saluant l'expérience algérienne dans la gestion du secteur des hydrocarbures qu'elle a qualifiée d'exemplaire. Elle a réitéré, à ce titre, la volonté de son pays de bénéficier de cette expertise pour le développement de son industrie pétrolière et gazière, et l'élargissement de l'utilisation de l'énergie et de ses produits en soutien à l'économie nationale. La responsable namibienne a manifesté l'intérêt de son pays pour le renforcement des partenariats avec les entreprises algériennes, à leur tête Sonatrach, afin de développer l'ensemble de la chaîne de valeur dans le domaine des hydrocarbures, a conclu la même source.

R.E



SOUK
EL TENINE
(BEJAÏA)

50 millions DA pour l'aménagement de la plage "Lota"



La commune de Souk El Tenine, dans la wilaya de Bejaïa, a bénéficié d'une enveloppe de plus de 50 millions de DA pour l'aménagement de la plage "Lota", a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Le projet d'aménagement de cette plage qui s'étend sur une distance de 1.200 mètres, est financé sur le budget de la wilaya et s'inscrit dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant à valoriser les ressources naturelles et touristiques dont regorge la région, et à les transformer en espaces attractifs et aménagés répondant aux attentes des citoyens et des visiteurs, a ajouté la même source.

Il s'agit, notamment, de l'aménagement d'espaces, d'infrastructures et de services, au profit des familles et des estivants, afin d'améliorer les conditions d'accueil et la qualité des prestations, tout

en renforçant l'attractivité de la plage en tant que destination touristique de choix.

Lors d'une réunion consacrée au suivi de ce projet, en présence du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Souk El Tenine ainsi que des directeurs des Travaux publics et de l'Agence foncière, le wali de Bejaïa, Kamel Eddine Kerbouche, a insisté sur le respect des délais impartis et la réalisation des travaux conformément aux normes techniques en vigueur.

Il a souligné que cet espace vital "contribuera à impulser une dynamique économique et touristique durable, à travers le soutien au tourisme interne, l'encouragement de l'investissement local et la création de nouvelles opportunités d'activité économique".

A son tour, le président de l'APC de Souk El Tenine, Bouhired Saïd, a indiqué que les services

communaux s'attellent à l'élaboration du cahier des charges en vue du lancement de la première tranche du projet dans les plus brefs délais.

Par ailleurs, dans le cadre du soutien au secteur touristique local, une enveloppe de 13 millions de DA a été affectée à la réalisation d'études d'aménagement de neuf (9) plages, notamment celles de "Tiksert" et "Les Falaises" à Melbou, "Carrefour" à Aokas, "Tassift" à Tichy, "Club équestre" à Boukhlifa, "Sidi Ali Lebhar" à Bejaïa, ainsi que trois (3) plages à Beni Ksila, en l'occurrence, Sidi Kerou, Tizouyar et Aghelmim.

A noter que la wilaya de Bejaïa dispose d'importantes ressources touristiques, avec un littoral comptant 46 plages, dont 35 autorisées à la baignade.

CONSTANTINE

Un nouveau programme d'aménagement de 15,8 km de pistes forestières

La wilaya de Constantine a bénéficié d'un nouveau programme d'aménagement de pistes forestières d'une longueur totale de 15,8 kilomètres, répartis en plusieurs lots distincts, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. Le projet cible des zones rurales et forestières confrontées à des difficultés d'accès dans 4 communes, selon les précisions fournies par la cellule de communication de la wilaya.

Il s'agit, selon la même source, de 4,2 km dans la commune de Didouche Mourad, 6,2 km à Zighoud Youcef, 3,9 km à Benbadis et 1,5 km à la commune d'Ibn Ziad.

Les travaux, seront réalisés en plusieurs lots afin d'optimiser les délais de réalisation, et permettre l'ouverture et la réhabilitation de voies stratégiques au cœur des massifs forestiers dans les meilleurs délais, a ajouté la même source.

Selon la même source, une dizaine de zones éloignées bénéficieront de ces aménagements visant à améliorer la mobilité des habitants concernés.

Elles contribuent également à soutenir les activités agricoles et sylvicoles, en permettant un acheminement plus fluide des produits.

En plus de l'impact socio-économique, notamment le soutien aux activités agricoles, l'opération permettra également aux équipes d'intervention d'agir plus rapidement en cas d'incendie, indiquent les services de la wilaya.

COMMUNES D'EL HAMMA (KHENCHELA)

Des projets de développement de plus de 280 millions de dinars

Une enveloppe de 283 millions de dinars a été allouée à la réalisation de projets de développement au profit des communes de la daïra d'El Hamma, dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris, dimanche, auprès du chef de daïra, Hamza Hadj-Sadok.

Le même responsable a précisé à l'APS qu'il s'agit de 45 projets de développement inscrits au bénéfice des communes d'El Hamma, de Tamza, de Baghai et d'Ensiha dans le cadre du programme d'appui au développement social et économique des communes pour l'année 2026.

Le chef de daïra a ajouté que les projets devant être réalisés dans le cadre de ce programme ont trait aux secteurs des ressources en eau, des travaux publics, de la santé, de la jeunesse et des sports et de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction.

Les procédures réglementaires préalables au lancement des travaux sont en cours de finalisation par les assemblées populaires communales (APC) concernées, a conclu M. Hadj-Sadok.

STATION DE TRAITEMENT DU BARRAGE D'AIN DALIA (SOUK AHRAS)

4 milliards de dinars pour le raccordement du barrage d'Oued Djedra

Un investissement public de 4 milliards de dinars a été consenti pour raccorder le barrage d'Oued Djedra, dans la commune de Souk Ahras, à la station de traitement du barrage d'Ain Dalia dans la commune de Henancha, a déclaré, dimanche, un cadre de la direction des ressources en eau. M. Boularès Aggoun, chef du service de l'AEP (alimentation eau potable) a précisé, à ce propos, que des travaux portant sur la pose de canalisations sur 13 km entre l'ouvrage hydraulique d'Oued Djedra et la station de traitement d'Oued Dalia, seront entamés "au cours du deuxième trimestre de l'année 2026".

L'opération est destinée, selon le même responsable, à "compenser le déficit enregistré en matière de stockage du précieux liquide dans le barrage d'Ain Dalia et, partant, améliorer sa productivité quotidienne".

De même qu'il sera réalisé, au titre de ce projet inscrit dans le cadre des programmes sectoriels décentralisés (PSD) de l'exercice 2026, deux stations de pompage au niveau de chacun des barrages et un réservoir de 1.000 m³ au lieu-dit Rezgoun, dans la commune de Mechroha, a encore fait savoir le chef du service de l'AEP qui a conclu en affirmant que cette opération permettra de transférer 45.000 m³/jour d'eau potable vers les communes de Souk Ahras, de Henancha, de M'daourouch et d'Oued Kebrit.

UNIVERSITÉ DJILLALI LIABÈS (SIDI BEL-ABBES)

Ouverture d'un "Fab Lab" en soutien à l'innovation

L'Université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbes a annoncé l'ouverture officielle de son "Laboratoire de fabrication" (Fab Lab) au profit des étudiants et des chercheurs, dans une démarche stratégique traduisant l'orientation de l'Etat vers le renforcement de l'ouverture de l'université sur son environnement économique et l'ancrage de la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat, a-t-on appris, dimanche, auprès de la cellule de communication de l'établissement.

La même source a précisé que cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des étudiants, notamment ceux concernés par l'arrêté ministériel 1275 et son arrêté complémentaire 008, afin de transformer leurs idées et projets académiques en prototypes et en produits industriels commercialisables. Elle vise à mettre à leur disposition un environnement technologique intégré permettant le prototypage rapide et le développement local des innovations, contribuant ainsi à la réduction des importations et au renforcement de la dynamique de l'économie nationale fondée sur le savoir.

Dans ce contexte, le recteur de l'université, le professeur Bouziani Merahi, a affirmé que l'établissement mobilise l'ensemble de ses moyens matériels et humains pour soutenir "l'étudiant entrepreneur", soulignant que le "Fab Lab" constitue une pierre angulaire dans la concrétisation de la vision de l'université visant la mise en œuvre sur le terrain de projets innovants à caractère économique, ajoute la même source.

Le laboratoire s'appuie sur des technologies avancées, notamment la numérisation tridimensionnelle, l'ingénierie inverse et l'impression 3D, permettant de redessiner et d'améliorer des pièces industrielles, ainsi que de produire des prototypes de haute précision à moindre coût.

Il offre également un espace pratique pour tester des idées et développer des solutions techniques, dans le cadre d'une approche appliquée renforçant les compétences des étudiants et soutenant leurs capacités créatives. Dans ce cadre, les étudiants bénéficient d'un accompagnement technique direct assuré par le Dr Larbi Nehari, garantissant le respect des normes industrielles en vigueur et le développement de projets susceptibles d'être transformés en startups ou en micro-entreprises de production.

L'université a invité l'ensemble des étudiants et porteurs d'idées innovantes à tirer profit de cet espace technologique, dans une démarche concrète vers une université productive et innovante mettant le savoir et la recherche scientifique au service du développement économique national, selon la même source.

Le laboratoire s'appuie sur des technologies avancées, notamment la numérisation tridimensionnelle, l'ingénierie inverse et l'impression 3D, permettant de redessiner et d'améliorer des pièces industrielles, ainsi que de produire des prototypes de haute précision à moindre coût.

Il offre également un espace pratique pour tester des idées et développer des solutions techniques, dans le cadre d'une approche appliquée renforçant les compétences des étudiants et soutenant leurs capacités créatives.

Dans ce cadre, les étudiants bénéficient d'un accompagnement technique direct assuré par le Dr Larbi Nehari, garantissant le respect des normes industrielles en vigueur et le développement de projets susceptibles d'être transformés en startups ou en micro-entreprises de production.

L'université a invité l'ensemble des étudiants et porteurs d'idées innovantes à tirer profit de cet espace technologique, dans une démarche concrète vers une université productive et innovante mettant le savoir et la recherche scientifique au service du développement économique national, selon la même source.

Le laboratoire s'appuie sur des technologies avancées, notamment la numérisation tridimensionnelle, l'ingénierie inverse et l'impression 3D, permettant de redessiner et d'améliorer des pièces industrielles, ainsi que de produire des prototypes de haute précision à moindre coût.

Il offre également un espace pratique pour tester des idées et développer des solutions techniques, dans le cadre d'une approche appliquée renforçant les compétences des étudiants et soutenant leurs capacités créatives.

Relizane : Recensement de près de 3.300 oiseaux migrateurs dans les zones humides

Plus de 3.290 oiseaux migrateurs appartenant à 24 espèces ont été recensés au niveau des zones humides de la wilaya de Relizane, a indiqué, dimanche, la Conservation des forêts de la wilaya.

Le chef du service de protection de la flore et de la faune, Yacine Boulouar, a souligné que ce chiffre a été relevé lors du recensement hivernal annuel des oiseaux migrateurs, organisé chaque mois de janvier par des spécialistes en ornithologie à travers les barrages et les étendues d'eau de la wilaya.

La Conservation des forêts a signalé une hausse du nombre d'oiseaux migrateurs, cette année, par rapport

à 2025, où 2.111 oiseaux avaient été recensés. Cette augmentation s'explique, notamment, par des conditions favorables à la migration et par le niveau élevé des eaux des barrages de Gargar et Sâada, ainsi que dans d'autres plans d'eau, offrant un habitat propice durant cette période.

La répartition des oiseaux observés est la suivante: 978 oiseaux au barrage de Gargar (Oued Rhio), 1.046 oiseaux à la Sebkhia Benziane, 894 oiseaux à la Daya d'Oued El Djemâa, 357 oiseaux au barrage de Sâada (Sidi M'hamed Benali), 15 oiseaux au Barrage de Merdja Sidi Abed.

Parmi les espèces les plus présentes

recensées par l'équipe spécialisée, figurent le flamant rose, le canard colvert, la foulque macroule, le grèbe, la spatule blanche, le tadorné, la grande aigrette et la mouette à tête noire, entre autres.

M. Boulouar a souligné que ce recensement contribuera à enrichir la base de données et le suivi assurés par la Conservation des forêts concernant les zones humides, à mieux connaître les effectifs d'oiseaux d'eau et leur lien avec les conditions climatiques propres à chaque site, ainsi qu'à étudier les moyens de protection de ces espèces.

TOUGGOURT

Plusieurs opérations pour renforcer le réseau d'électricité en été

Une série d'opérations ont été lancées dans la wilaya de Tougourt afin de renforcer le réseau d'électricité et d'assurer la continuité du service durant la saison estivale, a-t-on appris dimanche de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonel-gaz).

Ce programme proactif, qui a nécessité une enveloppe globale de plus de 470 millions de DA, consiste en la réalisation de sept transformateurs électriques et cinq départs de basse tension (BT) sur un réseau de plus de 1,5 km, ainsi que la réhabilitation d'un centre de transformation 220/30 kilovolts (KV) dans la commune d'El-Hadjira et le renouvellement de 1,85 km de réseau, a précisé la même source.

Il s'agit, en outre, de la réalisation de trois liaisons reliant, sur un réseau d'un (1) km, les départs électriques de moyenne tension (MT) dans les communes d'El-Hadjira et Témacine, de la rénovation des ouvrages énergétiques, en plus de l'augmentation de la capacité des transformateurs électriques pour atténuer les coupures de courant en été, a-t-on ajouté.

Ces opérations ont pour objectifs de consolider la qualité de l'alimentation en électricité à travers les communes de la wilaya, tout en évitant les coupures liées à la demande croissante de consommation durant cette période.

La direction de distribution a mobilisé tous les moyens nécessaires à la mise en service de l'ensemble des projets dans les délais impartis.

MÉDÉA

Mise en place d'un dispositif sécuritaire spécial pour le Ramadhan

Un dispositif sécuritaire préventif spécial a été mis en place à Médéa à l'occasion du mois de Ramadhan, afin de garantir la sécurité et la quiétude des citoyens, rapporte dimanche, un communiqué de la sûreté de wilaya.

Ce dispositif inclut une série de dispositions et de mesures sécuritaires préventives visant à renforcer la présence sur le terrain, à privilégier le travail préventif et à sensibiliser les citoyens, est-il indiqué. Parmi ces mesures, il est notamment prévu de renforcer la présence des éléments de la sûreté sur le terrain, notamment dans les lieux où l'affluence des citoyens est la plus importante durant ce mois sacré, comme les espaces commerciaux, les marchés, les alentours des mosquées et les places publiques. Le communiqué évoque également le renforcement des équipes mobiles et pédestres de la sûreté publique pour assurer la gestion et l'organisation de la circulation à l'intérieur de la ville de Médéa.

Il est aussi question de l'implication des brigades de la police judiciaire dans le renseignement préventif afin de faire face aux différentes formes de criminalité, conclut le communiqué de la sûreté de wilaya.

APRÈS UNE OPÉRATION DE RÉHABILITATION

Le siège de la commune d'Oran remis en service

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, accompagné du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a procédé, samedi, à la remise en service du siège de la commune d'Oran, à l'issue d'une vaste opération de réhabilitation.

Lors de cette visite, M. Sayoud et M. Chaïb, en présence du wali d'Oran, Ibrahim Ouchene, et du président de l'Assemblée populaire communale d'Oran, Amine Allouche, ont inspecté les différents services et bureaux du siège communal, situé au centre-ville. Ils ont pris connaissance des travaux de restauration et de modernisation réalisés sur une période de 16 mois, pour un montant global dépassant 758 millions DA.

Par ailleurs, le ministre a inauguré, en compagnie du secrétaire d'Etat, la trémie (tunnel souterrain) de la place du 1er Novembre 1954, au niveau de l'ancien carrefour giratoire « El Mechtala », dans la commune de Bir El Djir. Cet ouvrage a été réalisé par l'Entreprise nationale des ponts et travaux d'art « Sapt », pour un coût estimé à 1,7 milliard DA.

Ce nouvel aménagement, reliant la route nationale n°11 à plusieurs axes desservant notamment les quartiers Colonel Lotfi, El-Yasmine et Es-Sénia, a permis de réduire considérablement les embouteillages enregistrés dans les deux sens de circulation. La partie supérieure du tunnel a également fait l'objet d'un aménagement paysager comprenant l'installation d'une statue du fondateur de l'Etat algérien moderne, l'Emir Abdelkader, la réalisation de trois fontaines, la création d'espaces verts ainsi que la mise en place d'un éclairage public, conférant ainsi une dimension esthétique à l'ensemble.

Dans une déclaration à la presse, M. Sayoud a souligné que cet ouvrage contribuera à fluidifier la circulation et à atténuer durablement la congestion routière dans cette zone stratégique.

Le ministre avait, plus tôt dans la journée, procédé avec M. Chaïb à l'inauguration et à la mise en service de l'annexe régionale chargée de la légalisation des documents destinés à un

CONSTANTINE

Ouverture de trois nouvelles écoles coraniques



Trois nouvelles écoles coraniques, ont été ouvertes dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris dimanche auprès du directeur des affaires religieuses et des wakfs, Belkheir Boudraâ.

Totalisant 20 classes d'apprentissage du Saint Coran et des cours de sciences islamiques, ces structures d'enseignement coranique relevant des mosquées "Othmân ibn Affân" et "El Mouhadjirine Oua El Ansar", situées respectivement à la cité El Guemmas et la localité de Salah Bey au chef-lieu de wilaya en plus de celle de la mosquée "Ibrahim Bayoudh", à la ville Massinissa (commune d'El Khroub), ont été réalisées par des associations à caractère religieux en coordination avec des bienfaiteurs, a précisé à l'APS le même responsable.

De capacités d'accueil évaluées entre 100 et 250 places, ces écoles destinées aux adultes et enfants et aux apprenants de l'annexe locale

de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA), viennent d'atténuer la pression enregistrée auparavant sur les autres structures similaires existantes, notamment en ce mois de Ramadhan, a-t-il révélé, notant qu'une autre école (250 places), relevant de la mosquée "Uqba ibn Nâfi", dans la commune de Zighoud Youcef, ayant fait l'objet de travaux de rénovation, a été rouverte fin décembre dernier.

La wilaya de Constantine dispose actuellement de 270 écoles coraniques, réparties sur les 12 communes dont 155 dédiées aux adultes et 115 autres aux enfants, fréquentées, au titre de la nouvelle saison 2025-2026, par près de 34.648 apprenants, tous âges confondus, selon la même source. Par ailleurs, plus de 150 autorisations relatives à l'encadrement des prières des "tarawih" par des imams bénévoles, ont été délivrées,

au titre d'un programme spécial "Ramadhan".

Des conférences traitant des thèmes religieux, des concours intellectuels et autres de récitation du Saint-Coran, figurent au programme du mois de Ramadhan 2026 à travers des mosquées, des centres de formation professionnelle et des résidences universitaires, a-t-on indiqué.

A Constantine, le mois de Ramadhan 2026 a été marqué par la réouverture de la Zaouia Tidjania et l'école coranique ancienne "Sidi El Kettani" au sein de l'Institut national de formation des cadres religieux (Constantine) ainsi que la mosquée "Al-Maghfêra", dans la commune d'Aïn Smara ayant fait l'objet de travaux de réhabilitation et qui ont été inaugurées lors de la récente visite du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a-t-on rappelé.

Tiaret : Lancement de l'initiative "Maison de jeunes mobile"

La direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Tiaret a récemment lancé l'initiative "Maison de jeunes mobile" dans le but d'animer et de promouvoir le secteur de la jeunesse dans les communes éloignées, a indiqué, dimanche, la même direction.

Le chef du service de promotion des activités de jeunesse, Abdelkader Sebâï, a souligné que cette initiative cible 13 communes et zones reculées dépourvues d'infrastructures dédiées aux jeunes. Elle vise à encadrer les enfants et les jeunes, à

leur faire connaître les activités proposées par les maisons de jeunes et les complexes sportifs, à découvrir les talents artistiques, sportifs et créatifs, et à les encourager à s'impliquer dans le mouvement associatif.

L'initiative, qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année en cours, consiste à déplacer des ateliers et diverses activités vers les zones éloignées durant les week-ends et les vacances scolaires. Les activités proposées incluent les arts plastiques et musicaux, l'informatique et les technologies, l'audiovi-

suel, les jeux récréatifs, le jeu de scrabble, des cellules d'écoute, ainsi que des ateliers sur l'environnement et la citoyenneté.

Ces activités sont organisées dans les établissements scolaires et les bibliothèques communales, en présence des services municipaux et des responsables du secteur de l'éducation, dans le cadre d'une coordination visant à détecter les talents, à encourager les jeunes à créer des associations locales, à soutenir leurs initiatives et à leur assurer l'accompagnement et le soutien matériel nécessaires.

La première activité de cette initiative, organisée au CEM "Benmokhtar El Habib", dans la commune de Tagdempt, a suscité un vif engouement chez les enfants et les jeunes, notamment à travers des activités expérimentées pour la première fois, telles que la radio mobile et "Micro Jeunes", en plus des ateliers de dessin et du club d'astronomie, encadrés par des animateurs issus de cinq établissements de jeunesse venus de la ville de Tiaret, selon la même source.

LIGUE 1 (FRANCE)

Lyon chute à Strasbourg, Rennes et Lille se relancent

La 23e journée de Ligue 1 a rebattu les cartes dimanche. L'Olympique lyonnais a vu sa série exceptionnelle prendre fin à Strasbourg (3-1), tandis que Stade Rennais FC a parfaitement lancé l'ère Franck Haise à Auxerre (3-0). LOSC Lille et FC Nantes ont, eux, retrouvé le sourire dans la lutte pour l'Europe et le maintien. Lyon pouvait égaler un record historique de 14 victoires consécutives, établi sous Gérard Houllier. Mais les hommes de Paulo Fonseca ont été logiquement dominés par le RC Strasbourg Alsace, séduisant dans le jeu. « On ne peut pas se permettre de jouer comme ça si on veut gagner des matchs, surtout ici », a reconnu Corentin Tolisso après la rencontre.

Malgré la réduction du score du capitaine lyonnais à l'heure de jeu (59e), l'OL, trop timoré et souvent acculé, a concédé un penalty transformé par Joaquin Panichelli en fin de match (84e). Strasbourg, désormais 7e avec 34 points, se rapproche des places européennes après une série de trois matches sans victoire. Lyon reste troisième, à sept longueurs de Lens, et voit son élan brutalement freiné.

À l'Abbé-Deschamps, la première de Franck Haise sur le banc Rennais a tourné à la démonstration face à l'AJ Auxerre. Après un but bourguignon refusé pour hors-jeu (17e), Rennes a frappé deux fois en trois minutes (20e, 22e). Estéban Lepaul, troisième meilleur buteur du championnat derrière Mason Greenwood et Joaquin Panichelli, a inscrit une frappe puissante sous la barre, avant que Mahdi Camara ne signe un doublé (20e, 45e). Cinquième, Rennes revient à trois points de l'Olympique de Marseille, quatrième et battu vendredi à Brest. En bas de tableau, Auxerre glisse dangereusement, désormais à hauteur de Nantes. Les Canaris, 17es, ont dominé Le Havre AC (2-0) contre le cours du jeu et décrochent seulement leur deuxième succès de la saison à la Beaujoire.

Lille, en grande difficulté depuis le début de l'année, a enfin remporté sa première victoire en 2026. À Angers, dans un match disputé à huis clos en raison des inondations, un penalty d'Olivier Giroud a suffi au bonheur des Dogues. Un succès précieux pour Bruno Genesio, dont la position restait fragile malgré le soutien affiché de sa direction.

Enfin, l'OGC Nice de Claude Puel, pourtant en avance de deux buts, a été rejoint sur le fil par Lorient (3-3). Une journée riche en rebondissements qui confirme l'intensité du championnat, à tous les étages du classement.

R.S

ITALIE

Naples battu à Bergame et l'AC Milan piégé par Parme

Battu à Bergame par l'Atalanta (2-1), Naples a enchaîné dimanche un deuxième match sans victoire en championnat, un revers dont n'a pas profité l'AC Milan, piégé à domicile par Parme (1-0), lors de la 26e journée de Serie A. Avec 50 points et quatorze longueurs de retard sur le leader l'Inter Milan, les Napolitains, champions d'Italie en titre, ont enterré leur derniers espoirs, déjà bien minces, dans la lutte pour le scudetto. Les hommes d'Antonio Conte pourraient même perdre leur troisième place en cas de succès de la Roma (4e, 47 pts) face à la Cremonese (20e). Le Napoli n'a plus gagné depuis le 7 février et une victoire contre le Genoa. Trois jours plus tard, les Napolitains avaient été éliminés par Côme aux tirs au but en Coupe d'Italie, avant un nul à domicile contre l'AS Rome et ce revers face à l'Atalanta, septième de Serie A. Les trois buts du match ont été marqués de la tête. Sam Beukema a ouvert le score pour Naples en prolongeant un coup franc (18e), mais après la pause, Mario Pasalic a égalisé à la suite d'un corner (61e) avant que Lazar Samardzic ne donne la victoire aux Bergamasques (81e). Un peu plus tard, l'AC Milan (2e, 54 pts) n'est pas parvenu à creuser l'écart avec le Napoli. Les Rossoneri ont été surpris par les joueurs parmesans qui ont marqué à la 80e par l'entremise de Mariano Trolla. Après le nul concédé mercredi contre Côme (1-1) lors d'un match en retard, les joueurs de Massimiliano Allegri marquent dangereusement le pas, à dix longueurs des Intérisés.

R.S

REAL MADRID

Blessé, Ceballos absent plusieurs semaines

Le milieu international espagnol du Real Madrid, Dani Ceballos, a été victime d'une lésion musculaire du soléaire de la jambe droite, a annoncé le club pensionnaire de la Liga espagnole de football, dimanche dans un communiqué. « Suite aux examens passés aujourd'hui par les services médicaux du Real Madrid sur notre joueur Dani Ceballos, une lésion musculaire du soléaire de la jambe droite a été diagnostiquée. Son rétablissement sera suivi de près », a écrit le Real. Ceballos (29 ans) s'est blessé lors de la défaite concédée samedi en déplacement face à Osasuna (2-1), à l'occasion de la 25e journée de Liga. Selon la presse espagnole, il devra s'éloigner des terrains pendant environ 7 semaines. Le club madrilène préfère rester prudent avant de fixer un calendrier de reprise. Cette incertitude pourrait contraindre le staff madrilène à ajuster ses options au milieu de terrain dans les prochaines rencontres, dont le barrage retour de Ligue des champions contre Benfica, en attendant de connaître la gravité exacte de la blessure. Quelques heures après la défaite, Ceballos a pris ses responsabilités et s'est excusé publiquement pour son erreur sur le deuxième but des locaux. Sur son compte X, le milieu de terrain a écrit : « J'assume mes responsabilités », accompagné d'un emoji d'excuses et d'une photo du match. L'ancien joueur d'Arsenal avait perdu le ballon dans sa moitié de terrain, permettant à Raul Garcia d'inscrire un but splendide et à Osasuna de sceller la victoire.

R.S

PREMIER LEAGUE

Arsenal écrase Tottenham dans le derby, Liverpool s'accroche au Top 4



Le choc de la 27e journée de Premier League a tenu toutes ses promesses dimanche. Leader du championnat, Arsenal FC a frappé un grand coup en dominant son rival de toujours, Tottenham Hotspur (4-1), tandis que Liverpool FC s'est relancé dans la course à la Ligue des champions en s'imposant sur la pelouse de Nottingham Forest (1-0).

Arsenal rugit dans le nord de Londres

Après deux matches nuls frustrants, les hommes de Mikel Arteta ont répondu avec autorité dans le derby du nord de Londres. Les « Gunners » ont fait la différence grâce à un Eberechi Eze inspiré, auteur d'un doublé décisif.

Le N.10 anglais a ouvert le score à la 32e minute, parfaitement servi par Bukayo Saka, avant de récidiver à l'heure de jeu (60e), encore à la conclusion d'un mouvement initié par l'ailier international. Eze n'avait plus marqué en championnat depuis son triplé lors du match aller, déjà remporté 4-1 en novembre.

Entre-temps, Viktor Gyökeres,

critiqué en début de saison pour son manque d'efficacité, a livré l'une de ses meilleures prestations sous le maillot rouge. L'avant-centre a trouvé le chemin des filets juste après la pause (47e) puis dans le temps additionnel (90e+4), scellant définitivement le sort de la rencontre.

Les « Spurs », désormais dirigés par Igor Tudor, ont pourtant entretenu l'espoir. Randal Kolo Muani a égalisé provisoirement (34e), maintenant son équipe dans le match malgré un effectif amoindri par les blessures. Au classement, Arsenal conforte sa place de leader avec 61 points et compte désormais cinq longueurs d'avance sur Manchester City (56 pts), que les Londoniens affronteront en avril. Les Gunners ont toutefois disputé un match de plus, celui avancé mercredi à Wolverhampton (2-2), où ils avaient laissé filer une avance de deux buts, six jours après un nul concédé à Brentford (1-1).

Liverpool s'impose au bout du suspense

Dans la course à l'Europe, Liverpool a réalisé une précieuse opération en s'imposant 1-0 à

Nottingham Forest. Le héros du jour se nomme Alexis Mac Allister.

Le milieu argentin a cru offrir la victoire aux siens à la 89e minute, mais son but a été annulé pour une main sur un dégagement adverse. Il a finalement été récompensé dans le temps additionnel (90e+7), après intervention de la VAR qui a validé sa réalisation en excluant un hors-jeu de Virgil van Dijk.

Grâce à ce succès, Liverpool grimpe à la 6e place avec 45 points, à hauteur de Chelsea FC (4e) et de Manchester United (5e), relançant pleinement la bataille pour les places qualificatives en Ligue des champions.

Nottingham Forest, 17e avec 27 unités, reste sous la menace de West Ham United, premier relégable (25 pts), et pourra nourrir des regrets après un manque de réalisme criant en première période.

À l'approche du sprint final, la Premier League confirme plus que jamais son intensité, aussi bien dans la lutte pour le titre que dans celle pour l'Europe et le maintien.

R.S

FOOT / LIGA ESPAGNOLE

Le FC Barcelone reprend la tête du classement

Le FC Barcelone a repris les commandes de la Liga à l'issue de son succès contre Levante (3-0) dimanche au Camp Nou, profitant de la défaite du Real Madrid la veille face à Osasuna (2-1) pour le compte de la 25e journée.

Malgré deux interventions décisives de son gardien Joan Garcia (1re, 15e), le champion en titre a lo-

giquement dominé le promu et s'est rassuré après deux revers consécutifs contre l'Atlético Madrid (4-0) et Gérone (2-1).

Le jeune milieu catalan Marc Bernat, auteur de son deuxième but chez les professionnels, a ouvert le score en reprenant un bon centre d'Eric Garcia (4e, 1-0), avant que le capitaine Frenkie de Jong, bien servi par Joao Cancelo, ne double la

mise (32e, 2-0).

Entré en jeu en deuxième mi-temps, l'électrique Fermin Lopez a creusé l'écart en fin de match d'une frappe surpuissante du gauche (81e, 3-0).

Au classement, avec 61 points, le Barça compte une longueur d'avance sur le Real.

R.S

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

Le contrat de Vladimir Petković prolongé jusqu'en 2028

Après avoir accepté l'offre qui lui a été soumise afin de poursuivre son expérience avec les « Verts »,

La Fédération algérienne de football tranche l'avenir de Vladimir Petković et valide la signature d'un nouveau contrat. La Fédération algérienne de football a officialisé la prolongation du contrat du sélectionneur suisse Vladimir Petković avec l'équipe nationale. Un accord a également été trouvé entre Walid Sadi et Petković concernant la date de signature du nouveau contrat.

Après avoir accepté l'offre proposée par la Fédération, Petković poursuivra ainsi son aventure avec les « Verts ».

Selon le site WinWin, la signature du nouveau contrat interviendra au mois de mars prochain, à l'occasion de la fenêtre internationale. Les principales clauses ont été convenues entre le sélectionneur et le président de la Fédération, Walid Sadi, et il ne reste que quelques détails à finaliser lors de la prochaine réunion.

La même source précise que les négociations se sont déroulées sans obstacle majeur, malgré les réserves et hésitations de Petković après l'élimination en quart de finale de la Coupe d'Afrique des nations face au Nigeria national football team, ainsi que les critiques médiatiques et populaires dont il a fait l'objet.

Petković a également révélé avoir reçu des offres de certaines sélections durant sa participation au



tournoi, mais il en a informé clairement la Fédération et n'y a pas donné suite, toujours selon WinWin.

Le nouveau contrat s'étendra jusqu'à la fin de l'année 2028. Il couvrira les participations aux CAN 2027 et 2028, ainsi qu'une partie importante des qualifications pour la Coupe du monde 2030.

Il inclut également des clauses vi-

sant à garantir l'atteinte des objectifs de la sélection lors de la prochaine Coupe du monde, tout en préservant pleinement les droits de la Fédération en cas de résultats insuffisants. Petković perçoit un salaire mensuel estimé à 135 000 euros, un montant nettement inférieur à celui de l'ancien sélectionneur Djamel Belmadi.

Le sélectionneur ne bénéficie par

ailleurs d'aucune indemnité ni frais supplémentaires lors des stages de préparation ou des matchs. Le premier contrat entre les deux parties avait débuté en mars 2024 et pris fin le 31 décembre 2025. Il a été automatiquement prolongé jusqu'au 31 août 2026, et la signature officielle du nouveau contrat est prévue pour le mois de mars prochain.

R.S

ARBITRAGE

Mustapha Ghorbal... le seul arbitre algérien candidat au Mondial

La cote de l'arbitrage algérien ne cesse de grimper, grâce aux prestations de haut niveau réalisées ces derniers mois, incarnées par l'arbitre international algérien Mustapha Ghorbal.

Mustapha Ghorbal participe actuellement au stage organisé par la FIFA, destiné aux arbitres présélectionnés pour la phase finale de la Coupe du monde de la FIFA 2026. Ce rassemblement se tient à Doha, au Qatar, du 23 au 28 février.

Âgé de 40 ans, il est arbitre international depuis 2014. Originaire d'Oran, il a dirigé plusieurs compétitions internationales, notamment la Coupe du monde des clubs de la FIFA disputée l'été dernier aux États-Unis, ainsi que des matchs des éliminatoires du Mondial 2026 et des compétitions interclubs

africaines. Ghorbal a également officié lors de la dernière phase finale de la Coupe d'Afrique des nations.

Au total, 19 arbitres représentant trois confédérations continentales (Afrique, Asie et Océanie) participent au séminaire de Doha aux côtés de Ghorbal. La Confédération africaine de football y est représentée par neuf arbitres issus de différents pays africains.

Ce stage, programmé par la FIFA, comprend des programmes individuels axés sur la préparation physique des arbitres candidats au Mondial, ainsi qu'une évaluation finale portant sur les aspects techniques, physiques et médicaux, afin de les placer dans les meilleures conditions avant le coup d'envoi de la Coupe du monde. Le programme inclut également l'analyse et la révision de séquences

vidéo tirées de matchs réels, ainsi que des exercices pratiques filmés et transmis aux instructeurs, permettant ensuite aux participants de recevoir leurs observations, avis et analyses détaillées.

Ghorbal est considéré comme l'un des arbitres les plus performants ces dernières années, après avoir dirigé des compétitions majeures sans erreurs notables. Il a obtenu des évaluations élogieuses de la part des spécialistes, notamment pour sa gestion de matchs à forte intensité et à haute pression. Lors de la dernière CAN, il a été salué par des médias égyptiens pour sa gestion objective d'un match impliquant leur sélection nationale, confirmant ainsi son statut parmi les meilleurs arbitres africains du moment.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (CR BELOUIZDAD)

L'entraîneur Ramovic devant le conseil de discipline

L'entraîneur allemand du CR Belouizdad, Sead Ramovic, a comparu devant le conseil de discipline, à la suite de faits relevés lors de deux rencontres officielles, a indiqué le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, dimanche dans un communiqué.

Le club de Laâquiba précise que cette convocation intervient "en application des dispositions du règlement intérieur", après les incidents enregistrés lors du match face au Singida Big Stars (2-0),

disputé au stade du 5-Juillet dans le cadre de la 5e journée de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération, ainsi que lors de la rencontre contre la JS Kabylie (0-1), comptant pour la 15e journée du championnat.

Le technicien s'est ainsi présenté devant l'instance disciplinaire afin de fournir "les explications nécessaires concernant les faits constatés", précise la même source. La direction souligne, par ailleurs, que "l'intérêt de l'équipe demeure au-dessus de toute considération", insistant sur "le

respect mutuel, la préservation de la dignité de l'ensemble des membres du club et l'attachement strict à la discipline ainsi qu'aux règlements intérieurs, considérés comme des fondements essentiels pour préserver la place du club sur les scènes nationale et continentale." Le communiqué conclut en indiquant que "toute décision sera annoncée en temps opportun, après l'achèvement de l'ensemble des procédures organisationnelles en vigueur".

R.S

GYMNASTIQUE/ COUPE DU MONDE

L'Algérienne Kaylia Nemour remporte la médaille d'argent de la poutre

La gymnaste algérienne Kaylia Nemour a remporté une médaille d'argent en Coupe du monde 2026 de gymnastique artistique qui se déroule à Cottbus (Allemagne), après sa deuxième place dans l'agrès de la poutre, dont la finale a été disputée ce dimanche après-midi.

La jeune internationale de 19 ans a obtenu la note 13.833. Elle avait dominé les qualifications de cet agrès, terminant à la première place avec une note de 14,600, devant la russe Milana Kaïumova (13,866) et l'Allemande Marie Quaa (13,400).

Aux barres asymétriques, qui représentent sa spécialité de prédilection, la championne olympique en 2024 a réussi un nouveau mouvement qui a été intégré au Code de pointage, sous l'appellation "Nemour 2". Après cette manche allemande, le circuit mondial fera escale successivement à Bakou (Azerbaïdjan), Antalya (Turquie), Le Caire (Égypte) et Osijek (Croatie), pour s'achever finalement à Doha (Qatar), du 14 au 18 avril.

BOXE/TOURNOI INTERNATIONAL DE STRANDJA

Les Algériens fixés sur leurs adversaires à Sofia

Les huit boxeurs algériens engagés à la 77e édition du prestigieux tournoi international de Strandja, prévue du 23 février au 1 mars à Sofia en Bulgarie, sont désormais fixés sur leurs adversaires, à l'issue du tirage au sort effectué dimanche soir.

Conduite par les entraîneurs Khaled Harima et Mohamed-Amine Ouadahi, la sélection algérienne est composée de huit boxeurs (trois messieurs et cinq dames).

Chez les messieurs, l'Algérie est représentée par Abdou Mustapha (80 kg), Arbia Mohamed-Oussama ((90 kg) et Magtaa Abderrahim (+90 kg). Les dames seront représentées par Mansouri Fatima (51 kg), Rouaz Douaa (54 kg), Hamda Melissa (60 kg), Ichrak Chaib (65 kg) et Benane Djouher (70 kg).

Exempté du premier tour, Mustapha Abdou (80 kg) fera mercredi son entrée en lice face au Bulgare Cholov William, pour le compte des huitièmes de finale. Son coéquipier Arbia Mohamed-Oussama (90kg), montera mardi sur le ring face à l'Ukrainien Tolmachov Bogdan, pour le compte des 8es de finale. Pour le compte des 8es de finale, Magtaa Abderrahim (+90 kg) défiera mercredi le Bulgare Morejon Yordan.

Chez les dames, Mansouri Fatima (51 kg) affrontera mardi la Kazakhe Urakbayena Zhazira, pour le compte des 16es de finale, alors que Rouaz Douaa (54 kg) sera opposée mardi à l'Anglaise Mackie Lauren, pour le compte des 8es de finale.

De leurs côtés, Hamda Melissa (60 kg) et Ichrak Chaib (65 kg) affronteront respectivement l'Ukrainienne Korets Veronika et la Turque Kabak Berfin, mardi pour le compte des 8es de finale. La boxeuse Benane Djouher (70 kg) défiera, quant à elle, l'Allemande Muller Leonie, mercredi en 8e de finale.

Les tours préliminaires se dérouleront du 23 au 27 février, les demi-finales auront lieu le 28 février, alors que les finales sont programmées le 1er mars. Le prestigieux tournoi international de Strandja est considéré comme le plus ancien tournoi de boxe en Europe. Il rassemble chaque année 400 boxeurs d'élite venus des cinq continents.

R.S

MEXIQUE

Le chef d'un des principaux cartels tué lors d'une opération militaire

Le puissant baron de la drogue Nemesio Oseguera, alias El Mencho, chef du cartel Jalisco Nueva Generación (CJNG), a été tué dimanche lors d'une opération militaire, a annoncé l'armée mexicaine. Tué à l'âge de 59 ans, "El Mencho" était considéré comme le dernier des grands parrains depuis l'arrestation des fondateurs du cartel de Sinaloa. "El Mencho" a été blessé lors d'une opération menée dans la localité de Tapalpa, dans l'État de Jalisco (ouest), et est mort "pendant son transfert par voie aérienne vers la ville de Mexico", a détaillé l'armée dans un communiqué. Nemesio Oseguera était l'un des barons de la drogue les plus recherchés par le Mexique et les États-Unis qui offraient jusqu'à 15 millions de dollars pour sa capture.

Le CJNG, qu'Oseguera avait formé en 2009, a été qualifiée en 2025 d'organisation terroriste par les États-Unis, qui l'accusent de trafic de cocaïne, d'héroïne, de méthamphétamine et de fentanyl. Plus tôt dimanche, des hommes armés avaient bloqué avec des voitures et des camions incendiés plusieurs axes routiers de l'État de Jalisco, en réaction à une opération des forces fédérales dans la région. Ces actions sont généralement utilisées pour entraver les opérations des autorités quand elles visent une cible de grande valeur du trafic de drogue.

Les blocages se sont également étendus à l'État voisin du Michoacán, où le groupe d'Oseguera est présent.

SOUDAN

Neuf morts dans l'explosion d'une mine posée par les FSR

Neuf personnes, dont trois enfants, circulant à bord d'un tuk-tuk, ont été tuées dimanche dans l'explosion d'une mine anti-char, posée par les Forces de soutien rapide (FSR) sur une route du Kordofan-Sud, dans le centre du Soudan, ont rapporté des médias locaux, citant une source médicale et un témoin.

"Neuf personnes, dont trois enfants, ont été tuées à la suite de l'explosion d'une mine terrestre, posée par les FSR, alors qu'elles se trouvaient à bord d'un tuk-tuk", a déclaré une source médicale de l'hôpital d'Al-Abbasiya.

Le véhicule a été réduit à "une carcasse métallique", a raconté, de son côté, Abdelbagi Issa, un témoin oculaire. "Nous marchions derrière le tuk-tuk sur la route du marché lorsque nous avons entendu le bruit d'une explosion, les gens sont tombés et le tuk-tuk a été détruit", a-t-il confié, dans des déclarations de presse. Le conflit opposant l'armée régulière aux FSR, depuis avril 2023, a fait plusieurs dizaines de milliers de morts et déraciné plus de 11 millions de personnes, provoquant ce que l'ONU qualifie de "pire crise humanitaire au monde."

ACCORDS BILATÉRAUX

Le Ghana et le Burkina Faso renforcent leur coopération sécuritaire et transfrontalière

Le Ghana et le Burkina Faso ont signé plusieurs accords bilatéraux destinés à renforcer leur coopération stratégique et sécuritaire, quelques jours après une attaque jihadiste dans le nord du Burkina Faso ayant fait plusieurs victimes, dont des Ghanéens, a indiqué le ministère des Affaires étrangères à Accra dans un communiqué publié samedi.

Lors d'une visite officielle de deux jours, le ministre ghanéen des Affaires étrangères, Samuel Okudzeto Ablakwa, a rencontré au Burkina Faso son homologue burkinabè Karamoko Jean-Marie Traoré, ainsi que le Premier ministre burkinabè Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo.

"L'importance de la coopération en matière de sécurité entre les deux pays a été un sujet central des discussions", indique le communiqué, ajoutant que les deux parties ont "fermement condamné les récentes attaques terroristes dans la sous-région" et exprimé "leurs sincères condoléances aux familles affectées".

Mi-février, une dizaine de ci-



vils, dont sept commerçants de tomates ghanéens ont été tués dans une attaque jihadiste, revendiquée par le groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM, lié à Al-Qaïda), visant Titao, une ville stratégique du nord du Burkina Faso.

Depuis plus d'une décennie, le Burkina Faso fait face à des offensives meurtrières de

groupes liés à Al-Qaïda et à l'État islamique sur de larges pans de son territoire, renforçant l'urgence d'une coopération régionale efficace.

Les accords signés incluent un protocole sur la coopération transfrontalière et la création d'une commission conjointe pour réaffirmer la délimitation de la frontière.

Les deux pays ont également

convenu de renforcer la lutte contre le trafic de stupéfiants. Outre la sécurité, le partenariat bilatéral vise à répondre aux défis humanitaires récurrents, notamment les débordements du barrage de Bagré, qui affectent les communautés du nord du Ghana.

Les autorités ont prévu "la coordination des alertes précoces et la gestion des crises".

MOSQUÉE AL-AQSA

50.000 fidèles palestiniens accomplissent les prières d'el-Isha et de Tarawih

Environ 50 000 fidèles palestiniens ont accompli les prières d'el-Isha et de Tarawih à la mosquée Al-Aqsa, à El-Qods occupée, dimanche soir, malgré les restrictions et les mesures strictes imposées par les forces d'occupation sionistes, a rapporté l'agence de presse Wafa. Dans un communiqué repris par Wafa, le gouverneur d'El-Qods occupée a déclaré que "des dizaines de

milliers de Palestiniens se sont rassemblés à la mosquée Al-Aqsa pour prier dans une atmosphère de recueillement, malgré les points de contrôle militaires et les contrôles d'identité installés par les forces d'occupation". Il a rappelé, dans ce contexte, que les forces d'occupation ont renforcé, à l'occasion du mois sacré du Ramadhan, leur présence à El-Qods occupée et dans ses environs,

ainsi qu'aux abords de la mosquée Al-Aqsa, afin de limiter l'accès des fidèles. Plus de 300 habitants palestiniens résidant à El-Qods occupée ont reçu, ces derniers jours, l'ordre d'interdiction d'entrer dans la mosquée Al-Aqsa pendant le mois sacré du Ramadhan, a rappelé Wafa.

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES

Alerte sur la montée de « la loi du plus fort »

Les travaux de la 61^e session ordinaire du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies se sont ouverts lundi au Palais des Nations, à Genève, en Suisse. Cette session, qui se poursuivra jusqu'au 31 mars 2026, réunit de nombreuses délégations d'États membres ainsi que de hauts responsables onusiens, dans un contexte international marqué par de fortes tensions politiques et humanitaires.



UN SEGMENT DE HAUT NIVEAU EN OUVERTURE

La session débute par un segment de haut niveau de trois jours, au cours duquel plus d'une centaine de responsables internationaux doivent prendre la parole. Parmi eux figurent le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, la présidente de l'Assemblée générale, Annalena Baerbock, ainsi que le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Volker Türk. Durant six semaines, le Conseil examinera plusieurs situations jugées préoccupantes, notamment en Afghanistan, au Soudan, dans les territoires palestiniens occupés et au Soudan du Sud. Ces discussions s'inscrivent dans les points de l'ordre du jour consacrés aux situations nécessitant l'attention du Conseil, à l'assistance technique et au renforcement des capacités, ainsi qu'au point

spécifique relatif à la Palestine et aux autres territoires arabes occupés. Le Conseil doit également examiner la mise à jour mondiale présentée par le Haut-Commissaire sur l'état des droits humains, ainsi que les rapports des commissions d'enquête et des missions internationales indépendantes. À l'issue de la session, des projets de résolutions et de recommandations devraient être adoptés. Dix-sept nouveaux experts seront par ailleurs nommés au sein des différents mécanismes du Conseil, notamment dans le cadre des procédures spéciales et du mécanisme d'experts, avant l'adoption du rapport final prévue le 31 mars.

GUTERRES ALERTE SUR LA MONTÉE DE « LA LOI DU PLUS FORT »

À l'ouverture des travaux, Antonio Guterres a dressé un constat alarmant, dénonçant la montée en puissance de « la loi du plus

fort » et une « attaque de grande envergure » contre les droits humains à travers le monde.

« Cette agression n'est menée ni en secret, ni par surprise. Elle a lieu au grand jour, souvent sous la direction des plus puissants », a-t-il déclaré, estimant que les droits humains sont « sacrifiés, de manière délibérée et stratégique, et parfois avec fierté ». Le secrétaire général a averti que « quand les droits humains s'effritent, tout le reste s'écroule », déplorant un monde où « les souffrances massives sont admises », où « les êtres humains sont utilisés comme monnaie d'échange » et où « le droit international est considéré comme un simple désagrément ». Selon lui, les conflits se multiplient, l'impunité progresse et les besoins humanitaires explosent, alors même que les financements diminuent dans un contexte de coupes drastiques de l'aide internationale.

M. Guterres a également mis en garde contre l'utilisation croissante des technologies, notamment l'intelligence artificielle, à des fins de répression et de discrimination, accentuant les inégalités et exposant davantage les personnes marginalisées, en ligne comme hors ligne. Enfin, il a dénoncé « la main de fer qui resserre l'espace civique », évoquant l'emprisonnement de journalistes et de militants des droits humains, la fermeture d'organisations non gouvernementales, le recul des droits des femmes et l'exclusion des personnes en situation de handicap. Dans un contexte international particulièrement tendu, les délibérations et décisions issues de cette 61^e session sont ainsi perçues comme un enjeu majeur pour la communauté internationale, notamment face aux conflits armés et aux violations graves des droits humains.

R.I

CISJORDANIE OCCUPÉE

Raid sioniste sur la banlieue d'Iktaba

Les forces d'occupation sionistes ont mené dimanche soir un raid sur la banlieue d'Iktaba, à l'est de Tulkarem en Cisjordanie occupée, imposant une large présence militaire dans plusieurs quartiers.

Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, les forces sionistes ont installé des points de contrôle autour de la banlieue d'Iktaba, ont arrêté les véhicules et vérifié l'identité des passagers, provoquant des perturbations de la circulation.

Les forces sionistes se sont également déployées dans le centre de la banlieue, notamment près des écoles, menant des opérations de recherche et de ratissage.

Pendant ce temps, la ville de Tulkarem et ses environs, Tulkarem et Nur Shams, ont subi une intensification de l'activité militaire sioniste sous un siège strict, comprenant de fréquents tirs à balles réelles et des grenades assourdissantes, en particulier la nuit, alors que l'agression sioniste se poursuit pour le 392^e jour consécutif.

Ces manœuvres vont dans le sens des nouvelles mesures de l'occupation sioniste visant notamment à annexer la Cisjordanie occupée.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Le bilan s'alourdit à 72.073 martyrs et 171.749 blessés

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza a fait 72.073 martyrs et 171.749 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué hier lundi par les autorités sanitaires palestiniennes. Le corps d'un martyr, ainsi que huit blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Gaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 615 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.651 autres ont été blessés, tandis que les corps de 726 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

R.I

DÉCISIONS SIONISTES SUR LA CISJORDANIE

Réunion d'urgence de l'OCI jeudi

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) tiendra, jeudi à Djeddah, une réunion d'urgence de son Comité exécutif, au niveau des ministres des Affaires étrangères, pour examiner les dernières mesures de l'occupation sioniste visant notamment à annexer la Cisjordanie occupée, a rapporté lundi l'agence de presse palestinienne, Wafa.

Selon Wafa, la réunion de jeudi « portera sur les décisions illégales de l'occupation (sioniste) visant à étendre les colonies, à procéder à des annexions et à tenter d'imposer sa prétendue souveraineté sur la Cisjordanie occupée ». La réunion examinera aussi « les répercussions de ces mesures, considérées comme faisant partie d'un plan visant à modifier le statut juridique, politique et démographique du territoire palestinien occupé et à compromettre les chances de parvenir à une solution à deux États conforme au droit international », a ajouté la même source.

R.I

IRAK

Engagement à éliminer les mines et les restes de la guerre d'ici fin 2028

Le ministère irakien de l'Environnement a réaffirmé l'engagement de son pays à éliminer les mines et les restes explosifs de la guerre sur l'ensemble du territoire d'ici fin 2028, tout en soulignant les défis auxquels est confronté ce dossier en raison de « l'absence d'allocations financières ».

Cité par l'agence de presse irakienne INA, la vice-ministre administrative du département, Ikhtifa Al-Hasnaoui, a indiqué que « l'Irak est engagé au niveau international à

déclarer le pays exempt de mines et de restes de guerre d'ici la fin 2028 ».

Elle a précisé que « cet engagement fait face à des défis dans un contexte marqué par l'absence de financements », déplorant la suspension par des pays de leur soutien international au programme de déminage.

La responsable a ajouté que le dossier des mines et des restes explosifs repose principalement sur l'effort national et certains projets

d'investissement, soulignant qu'« une attention particulière et réelle » doit être accordée à cette question à travers « des allocations financières et un soutien logistique à l'effort national ».

L'Irak demeure confronté à de graves risques liés aux mines et restes de guerre. Plus de 2.700 kilomètres carrés de terres restent contaminés, selon un communiqué publié en avril 2025 par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

Au cours des cinq dernières années, au moins 314 enfants irakiens ont été tués ou blessés par des mines et restes explosifs de guerre, lesquels entravent la croissance économique, limitent l'accès à l'éducation et aux moyens de subsistance et empêchent des centaines de familles déplacées de regagner leurs régions en toute sécurité, selon la même source.

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1 Les animaux fantastiques : les secrets de Dumbledore



Norbert, le timide mais déterminé magizoologiste, se retrouve au cœur d'une mission périlleuse en Chine, où une Qilin, créature magique, est sur le point de donner naissance.

france 4 Les cinq diables

21h10



Au cœur d'une petite ville de montagne, où les secrets s'accrochent aux pentes comme la brume du matin, Joanne Soler mène une existence en apparence paisible.



21h10

Indiana Jones et le temple maudit

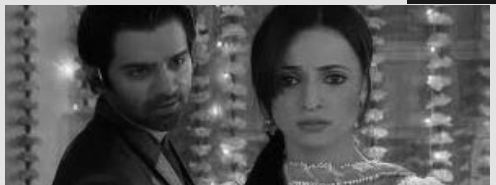


1935, Shanghai., Indiana Jones négocie avec le redoutable parrain local Lao Che pour mettre la main sur une pierre sacrée aux pouvoirs mystérieux.



La promesse

21h10



En 1999, alors qu'une tempête sans précédent traverse les Landes, Charlotte Meyer, 11 ans, disparaît.

france 3 Maudits

21h10



Au cœur des forêts profondes du Morvan, où les légendes se mêlent aux secrets familiaux, Lucile, enceinte de son premier enfant, voit son existence basculer.



21h10

L'Accident de piano



Dans un monde où la douleur physique est devenue une monnaie d'échange, Magalie règne en maître sur les réseaux sociaux.



21h05

Monstres et Cie



Une cité futuriste où chaque rue vibre au rythme des cris d'effroi, les monstres ont trouvé une source d'énergie aussi ingénieuse qu'indispensable : la peur des enfants.

"Tout le monde se servait de lui" : Lionel Richie prend la défense de Michael Jackson



À 77 ans, Lionel Richie a choisi de raconter ses mémoires dans son autobiographie dans laquelle il évoque son enfance, son père ou encore son succès avec le groupe Commodores. L'interprète des tubes "Hello" et "Say You, Say Me", se livre également sur son ami Michael Jackson, avec qui il a signé l'hymne "We Are the World". Pour Michael Jackson, il était comme un grand frère. Lionel Richie se souvient avec émotion du Roi de la pop, mort prématurément le 25 juin 2009 à l'âge de 50 ans. Dans son autobiographie "Truly", il le surnomme avec affection "Smelly"... (Celui qui pue). "C'était évidemment une plaisanterie, un jour, il arrive chez moi, je vois qu'il porte la même tenue que la semaine d'avant. Je l'ai envoyé dans mon placard prendre un jean propre - on faisait la même taille. Mais quand il est parti, j'ai découvert qu'il avait laissé son linge sale par terre, bon à mettre à la poubelle. Il s'en foutait. Et je compatissais ». Il ajoute pour défendre celui qu'il avait pris sous son aile : « Être célèbre à l'âge de 12 ans et devenir un superstar mondiale, ce n'est pas donné à tout le monde. Enfant Michael n'a jamais appris à faire son lit, il ne dormait que dans des hôtels ! » Il explique ensuite que ce n'était pas de la faute de l'artiste, qui n'a jamais vécu comme les autres : « Personne ne peut comprendre quelle était la vie de Michael Jackson ! Lionel Richie évoque aussi les personnes mal intentionnées qui rôdaient autour de Michael Jackson lorsqu'il a commencé à s'affaiblir. « Dans ses dernières années, il est devenu une commodité, quelqu'un dont tout le monde se servait pour faire de l'argent. Il ne savait plus à qui il pouvait faire confiance. La véritable question n'était pas de savoir s'il allait pouvoir donner cinquante concerts, comme prévu, mais s'il était capable déjà d'en faire un. Personne n'a cherché à savoir s'il était assez solide pour affronter ça. Parce que les sommes en jeux étaient plus importantes que sa santé » se désole-t-il. Un témoignage qui montre toute l'affection qu'il portait à son ami, dont le biopic sortira en salles en avril.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

LE MAMO D'ORAN

"l'ornementation et l'art des houroufiat" thème d'une exposition collective



Le Musée public national d'art moderne et contemporain d'Oran (MaMo) présente une exposition artistique collective intitulée "l'ornementation et l'art des houroufiat", réalisée par quatre artistes. L'exposition, inaugurée, comprend plus de 30 œuvres réalisées par le grand calligraphe Kour Noureddine, ainsi que par les artistes M'hamed Halima Salem, Berezug Lakhdar et Oussama-Mohamed Fawzi Kour, qui ont présenté de nouvelles expériences artistiques marquées par l'esthétique de l'ornementation animée par l'esprit de la graphie arabe.

L'artiste Kour Noureddine présente près de 20 œuvres relevant de l'art des houroufiat, dont la plupart sont récentes. Elles reposent principalement sur des nuances de gris coloré afin de mettre en valeur la beauté de cette teinte dans cet art patrimonial, capable de s'adapter à toutes les gammes chromatiques, tout en combinant couleurs froides et chaudes dans un style caractérisé par l'équilibre et l'harmonie dans la conception et la composition du texte. De son côté, l'artiste Berezug Lakhdar expose cinq œuvres, mêlant des réalisations classiques de calligraphie arabe et des créations

en houroufiat. L'une d'elles repose sur une technique tridimensionnelle dans le tracé de la lettre arabe, en utilisant l'écriture Thuluth. Pour sa part, M'hamed Halima Salem présente aux amateurs d'arts visuels sa nouvelle expérience dans l'art de l'ornementation. Les murs de la salle du musée "MaMo" sont ainsi décorés de huit œuvres combinant l'ornementation islamique et la lettre arabe, avec l'utilisation de la toile à la place du papier. Quant au peintre amateur Oussama Mohamed Fawzi Kour, qui suit les traces des calligraphes algériens ayant marqué l'art de la calligraphie et des houroufiat en

Algérie, il présente une œuvre intitulée "La Bas-mala", réalisée en écriture coufique carrée, constituant sa première création artistique. Cette exposition collective, qui se poursuivra jusqu'au 11 mars prochain, s'inscrit dans le cadre du programme culturel élaboré par le Musée public national d'art moderne et contemporain d'Oran pour animer les soirées du mois de Ramadhan.

R.C

HCLA : Lancement des candidatures pour la 2^e édition du Prix pour la littérature et la langue arabe

Le Haut conseil de la langue arabe (HCLA) a annoncé l'ouverture des candidatures pour la 2^e édition (session 2026) du Prix du président de la République pour la littérature et la langue arabe, visant à promouvoir l'utilisation de la langue arabe dans divers domaines et spécialités. Le président du HCLA, Salah Belaid, a appelé à la participation à cette 2^e édition pour "servir et promouvoir la langue arabe et accompagner les évolutions contemporaines", à travers l'envoi de recherches, d'œuvres créatives et de traductions se rapportant à l'un des quatre thèmes du prix, à savoir : "l'essor de la langue arabe", "la

domiciliation des connaissances", "la traduction" et "la littérature et la créativité". La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 15 septembre 2026, la liste des lauréats devant être annoncée le 18 décembre de cette année, à l'occasion de la Journée mondiale de la langue arabe. Les candidats pour cette 2^e édition du prix doivent remplir les conditions suivantes : être de nationalité algérienne, avoir au moins 20 ans et présenter une œuvre rédigée en langue arabe suivant une méthodologie académique. La candidature doit être individuelle et se limiter à une seule œuvre dans l'un des domaines

du prix. Attribué chaque année, le Prix du président de la République pour la littérature et la langue arabe récompense les meilleures œuvres de recherche et réalisations dans l'un des 4 domaines précités dans le but de promouvoir l'utilisation de la langue arabe dans l'administration, l'éducation, la culture et la recherche, ainsi que les applications et les logiciels avec l'amélioration du rendement scientifique en langue arabe et la mobilisation des compétences nationales dans les domaines de créativité liés à la langue arabe.

R.C

Tindouf: Un programme varié spécial Ramadhan à la Bibliothèque principale de lecture

La Bibliothèque principale de lecture publique "Abou El-Kacem Saâdallah" de Tindouf a élaboré un programme culturel diversifié à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, comprenant des conférences, des concours religieux, intellectuels et culturels et autres activités destinées aux différentes tranches d'âge.

Un concours, tels que "Le petit lecteur" et "Le petit conférencier", ainsi que le programme "Etoiles scintillantes", visant à découvrir de jeunes talents dans les domaines de l'écriture et du théâtre seront organisés. Le programme inclut également l'initiative "Djebilet des langues", à travers laquelle un thème hebdomadaire est proposé et débattu en plusieurs langues, dont l'arabe, l'anglais, le français, l'espagnol et le japonais. Cette initiative a pour objectif d'encourager les enfants et les jeunes à apprendre les langues étrangères et à s'ouvrir aux différentes cultures.

Parmi les activités prévues figurent aussi l'organisation d'un tournoi de wilaya d'échecs et de concours de jeux intellectuels autour de tables de "quiz" destinés aux enfants de moins de dix ans, ainsi qu'un concours de chant religieux en coordination avec l'association "Farah" des personnes atteintes de troubles du spectre autistique. Un concours intitulé "Le petit muezzin" sera également organisé à la Bibliothèque principale de Tindouf, ainsi qu'à la Bibliothèque de lecture publique Cheikh Tayeb El-Okbi, dans la localité de Hassi Khebi, relevant de la commune d'Oum El-Assel, à 370 km au nord du chef-lieu de wilaya.

Dans le cadre de l'animation des soirées du mois sacré, la Maison de la culture Abdelhamid-Mehri de Tindouf a accueilli une soirée religieuse animée par la troupe "El-Ittibar", avec la participation de plusieurs mounchid, dont Abou Habib Abderrahmane, Bachir Mohamed Abdallah et Silmane Mezouar.

La cérémonie a également été marquée par le lancement officiel du concours de wilaya de mémorisation du Saint Coran destiné aux catégories des jeunes et des enfants, dans le but de consolider les enseignements de l'Islam et d'encourager les jeunes générations à apprendre le Livre sacré.

A cette occasion, plusieurs mémoriseurs du Coran ont été honorés dans une atmosphère empreinte de spiritualité et de ferveur religieuse, ponctuée de chants religieux et de récitaions du Saint Coran. R.C

Musée du Bardo à Alger : Ouverture du "Mapping Festival Algeria"

Le Musée du Bardo à Alger, a accueilli, le Mapping Festival Algeria, offrant une expérience artistique innovante dans le domaine des arts numériques, où la beauté et l'esthétique du patrimoine architectural algérien sont mises en valeur. Le Canada a été choisi comme invité d'honneur.

Cette première édition du festival, qui se poursuit jusqu'au 28 février courant, se veut une initiative qui s'inscrit dans la vision du ministère de la Culture et des Arts visant à moderniser l'expérience muséale en Algérie et à intégrer les supports numériques dans la présentation et la valorisation du patrimoine culturel.

L'accueil de ce festival par le Musée du Bardo n'est pas une simple célébration d'un art contemporain, mais constitue une expression profonde d'une vision culturelle nouvelle qui considère le patrimoine non pas comme une matière figée et conservée derrière des murs, mais plutôt comme une mémoire vivante, ouverte au dialogue, au renouveau et à la réinterprétation par les langages et les outils créatifs de notre époque.

Le festival permettra au public spécialisé comme au grand public de vivre une expérience visuelle immersive dans le domaine du mapping, en exploitant l'espace symbolique qu'est le Musée du Bardo, pour présenter les créateurs algériens et canadiens du secteur, en vue de renforcer les échanges culturels et cognitifs, a-t-il indiqué. Le programme de ce festival comprend, selon l'intervenant, l'organisation de master class au profit de plus d'une centaine de stagiaires, en partenariat avec l'Ecole des Beaux-Arts, dans le but de "permettre aux participants de bénéficier d'expertises académiques et professionnelles spécialisées". A cette occasion, une expérience artistique innovante a été présentée, utilisant les arts numériques et les techniques du mapping, mettant en valeur le patrimoine architectural du Musée du Bardo avec une vision contemporaine qui préserve son identité historique et lui confère une dimension esthétique joyeuse, suscitant ainsi l'admiration et la curiosité du public présent. R.C

Nâama: Un programme riche et diversifié pour animer les soirées de Ramadhan

La direction de la Culture et des Arts de la wilaya de Nâama a élaboré un programme culturel et artistique varié pour animer les soirées du mois sacré de Ramadhan. Le programme comprend des spectacles de chants religieux, des représentations théâtrales et des activités de divertissement, ainsi que des concours religieux et culturels à travers les différents espaces culturels et leurs annexes.

Le programme a débuté, dimanche soir, avec des soirées de madhîs religieux animées par plusieurs associations locales, notamment "El Kawthar", "Chams El Assil", "El Anouar" et "Ain Safia", ainsi qu'un concert de la troupe "Seguini" de musique Diwane au Théâtre régional "Mohamed Benketout".

Le théâtre régional accueillera également des pièces destinées au public adulte, dont "L'Affaire N 13" de l'association "Fikra" des métiers des arts du spectacle, "Ares Taghi" de l'association "Farah" de Tindouf, et "Maya" de la troupe "Mosaïque" de Sidi Bel-Abbes, en plus de la pièce "Qofia bla Yadine" de l'association "Founoun Errekhi" de Tiaret. A l'occasion de la célébration de la Fête de la Victoire, le film révolutionnaire "Noktat Ennoinaya" du réalisateur Ahmed Rachedi sera projeté. A la salle de cinéma "El Amal" de Mecheria, des ateliers seront organisés autour du "Tadjwid du Coran", de la "production de contenu utile" et du "développement des compétences de lecture, de résumé et de mots croisés chez les enfants", à l'initiative de l'Association des Quilèmes musulmans. Des projections de films historiques, une exposition du livre et des conférences religieuses sont également prévues. Le programme comporte aussi des activités dédiées aux enfants, avec des pièces telles que "Kenzat El Hayat", "La Grotte des génies" et "Le Robot", ainsi que des spectacles de clowns, de magie, des chants et des concours culturels et religieux organisés au niveau des bibliothèques de lecture publique.

Enfin, l'annexe de la Maison de la culture à Ain Sefra propose une lecture de l'ouvrage "Al-Mou'djaiza El Coraniya" de l'imam Tiliouli El Mejdoub, du recueil de nouvelles "El Fikr El Aker" de l'écrivain Irfi Faycal, une exposition d'arts plastiques de l'artiste Djerid Mohamed, ainsi qu'une rencontre intitulée "Nâama, des monuments historiques qui racontent l'authenticité du passé et du patrimoine", organisée par l'association "Safia Kettou". R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénécons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

3 morts et 201 blessés en 24 heures

Trois personnes ont trouvé la mort et 201 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Les bilans les plus lourds ont été enregistrés à Mila et à Mostaganem avec une personne décédée et une autre blessée, dans chacune des wilayas, et à Relizane avec un mort, a précisé la même source.

BLIDA

Démantèlement d'un réseau ayant détourné plus de 300 millions DA

Les services de la sûreté de wilaya de Blida ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel impliqué dans le détournement de plus de 300 millions de DA au préjudice d'une entreprise privée, a indiqué, dimanche, un communiqué de ce corps sécuritaire. Selon la même source, la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers, relevant du service de wilaya de la police judiciaire, a arrêté les membres d'un réseau criminel composé de huit individus, impliqués dans une affaire de détournement de plus de 300 millions de DA, avec la complicité d'une employée de l'entre-

prise en question.

L'affaire a été déclenchée à la suite d'un signalement de la direction de la société, qui faisait état d'un important déficit financier sur ses comptes bancaires. Les investigations ont permis de mettre au jour un plan criminel structuré, exécuté en plusieurs étapes avec la complicité de l'employée mise en cause, qui aurait facilité l'appropriation frauduleuse des fonds. Les enquêtes ont révélé le recours des suspects à des procédés de falsification de documents comptables et administratifs afin de dissimuler les irrégularités, en manipulant les données et en établissant des pièces fictives destinées à donner une apparence légale aux opérations frauduleuses. L'opération a permis la récupération d'une partie des fonds détournés ainsi que d'un véhicule de luxe acquis avec l'argent issu de cette infraction, selon la même source. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal territoriale-

ment compétent pour "constitution d'une association de malfaiteurs, détournement de fonds privés, faux et usage de faux dans des documents commerciaux, financiers et bancaires, usurpation d'identité, escroquerie et blanchiment d'argent", a conclu le communiqué.

TRANSPORT MARITIME

Lancement des réservations pour la saison estivale 2026

L'entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a annoncé, dimanche dans un communiqué, le lancement officiel des opérations de réservation et de vente des bil-

lets pour la saison estivale 2026. Ces opérations couvrent la période allant du 15 juin au 15 septembre 2026, où des traversées seront organisées entre les deux rives de la Méditerranée, en provenance et à destination de l'Algérie, précise la même source.

Au cours de cette période, l'entreprise publique assurera des traversées de et vers les ports d'Oran, Alger, Béjaïa, Skikda et Annaba, ainsi que vers la France (Marseille, Sète) et l'Espagne (Barcelone, Alicante). A cet égard, l'ENTMV incite les voyageurs à profiter "des tarifs compétitifs incluant tous les repas à bord des navires, dans une atmosphère alliant confort, sécurité et qualité de service", a ajouté la même source.

La compagnie maritime a également fait état de la possibilité d'effectuer les réservations via son site web, qui propose un service de paiement électronique depuis l'Algérie et l'étranger, ou en se rapprochant de ses agences commerciales.

LA NATION

Mardi 24 Février 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:03	13:00	15:49	18:33	20:02

Météo

Alger	18	Tizi Ouzou	16
Tiaret	20	Béjaïa	15
Constantine	16	Oran	20

ORAN

Reprise de la production à l'usine de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc

La production d'eau a repris à l'usine de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc (Oran), hier samedi, après un arrêt préventif qui a duré quelques jours, a-t-on appris, dimanche, auprès de l'Entreprise algérienne de dessalement de l'eau (filiale du groupe Sonatrach). Le chargé de communication auprès du PDG de l'entreprise, Mouloud Hachelaf, a précisé à l'APS que l'usine a repris sa production,

hier samedi, avec une capacité de 50.000 mètres cubes par jour, laquelle sera progressivement augmentée pour atteindre sa capacité habituelle dans les prochains jours. La Société algérienne de dessalement des eaux avait annoncé, vendredi, l'enregistrement d'un incident technique temporaire à l'usine de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc, ayant entraîné un arrêt préventif provisoire.

SÉTIF

Saisie de plus de 18 quintaux d'épices trafiquées

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Sétif ont procédé à l'arrestation d'une personne et à la saisie de plus de 18 quintaux d'épices trafiquées, a indiqué un communiqué rendu public, hier, par les mêmes services. La même source a précisé que « dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment les crimes portant atteinte à l'économie nationale, à la santé publique et à la sécurité alimentaire du citoyen, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Ain Oulmène ont découvert un atelier clandestin de fabrication d'épices trafiquées ». L'opération a été menée suite à des informations confirmées parvenues aux éléments de la brigade, faisant état de l'existence d'un atelier clandestin dans l'une des banlieues de la commune, dont le propriétaire procédait à la fabrication et au mélange de divers types d'épices sans disposer des autorisations nécessaires à l'exercice de cette

activité et sans respecter les conditions d'hygiène en vigueur dans l'industrie agroalimentaire. Après intensification des investigations, l'emplacement de l'atelier a été identifié avec précision et un plan sécuritaire rigoureux a été mis en place pour la perquisition, en coordination avec l'inspection territoriale du commerce ainsi que le service de la qualité et de la répression des fraudes de la même commune. L'opération a permis « la saisie de plus de 18 quintaux d'épices falsifiées de différentes variétés, prêtes à être conditionnées et commercialisées, ainsi que de machines et divers équipements utilisés dans la fabrication et la falsification des épices ». La valeur financière totale des marchandises saisies est estimée à 277 millions de centimes. «Après l'accomplissement de toutes les procédures légales, le mis en cause sera présenté, avec le dossier de l'affaire, devant les juridictions compétentes », a conclu le communiqué.

TOURISME

La destination Algérie qualifiée de véritable trésor

Le quotidien américain USA Herald a publié un long reportage sur l'Algérie, mettant en exergue ses potentialités qui font d'elle une destination attractive. Qualifiant l'Algérie de "l'un des plus grands pays du monde et un véritable trésor", de par ses sept sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, la publication évoque, à travers un reportage haut en couleurs, "un littoral méditerranéen qui s'étend sur plus de 1000 km", des vestiges romains qui rappellent Pompei et un vaste désert qui émerveille, ce qui la rend d'autant plus magnifique. Offrant à ses lecteurs une balade pittoresque et riche en patrimoine, la publication présente l'Algérie, à travers ses 20 villes, considérées comme des "lieux incontournables pour tout voyageur averti".

Le reportage est entamé par Alger, "El Bahdja", s'attardant sur La Casbah, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, la décrivant comme "une masse vivante d'anciens palais ottomans, de cours en ruine, de mosquées aux carreaux ressemblant à de la musique figée et d'escaliers usés par des siècles de pas". Alger se distingue aussi par la Basilique Notre-Dame d'Afrique, le Jardin d'Essai du Hamma, Maqam Echahid et le musée national Bardo, sou-



ligne USA Herald. L'auteur raconte également Constantine à travers ses "ponts suspendus" et le palais Ahmed Bey, qui est "un foisonnement de carreaux andalous, de plafonds peints et de colonnes de marbre". Il évoque aussi Oran, "la décontractée et détendue", deuxième ville d'Algérie qui a donné au monde la musique raï, "ce son brut et hybride né de la collision entre chant berbère traditionnel et mélodie andalouse". D'Annaba où a vécu Saint Augustin, la publication évoque Timgad, le "miracle romain", le parc national du Tassili n'Ajjer qui abrite l'une des concentrations d'art préhistorique les plus remarquables de la planète, soulignant que l'UNESCO l'a reconnu en 1982 comme patrimoine culturel et naturel mondial, une double classification détenue par moins

d'une poignée d'endroits sur terre, sans oublier l'autre destination phare, Tamanrasset, la capitale du Hoggar. L'Algérie, c'est aussi Ghardaïa et ses cinq Ksour, Tlemcen et ses arts andalous, sans oublier Djemila (Sétif) dont les ruines "sont un témoignage de la pensée urbaine romaine confrontée à une géographie réelle et répondant par une créativité pragmatique" et Tipaza, la "poétique antique", écrit le quotidien américain. La publication fait également référence aux autres villes que sont Skikda, l'antique "Russicada", Mostaganem et Jijel avec sa célèbre corniche, Bejaïa, réputée pour son parc national de Gouraya et Tizi-Ouzou, connue pour sa chaîne montagneuse du Djurdjura et aussi pour ses anciens villages qui perpétuent la culture amazighe.

PRODUCTION DU LAIT EN SACHET

Un quota supplémentaire de 70 tonnes de poudre de lait pour M'Sila

La wilaya de M'sila a bénéficié d'un quota supplémentaire de 70 tonnes de poudre de lait destinées à la production de lait en sachet subventionné durant le mois de Ramadhan, a indiqué, dimanche, directeur du commerce, Idris Houas. Il a précisé que ce "quota considérable" est destiné à deux laiteries de M'sila et Boussaâda permettant la production de 25.000 litres supplémentaires de lait en sa-

chet. Cette quantité s'ajoute au quota de la wilaya en lait de poudre estimé à 700 tonnes qui permettent de produire environ 261.000 litres de lait en sachet par jour, a souligné la même source.

Les services de la direction du commerce ont tracé un programme spécial de distribution du lait en sachet par 58 distributeurs à plus de 1.900 commerçants de détail de cette wilaya, selon la même source.

BISKRA

Saisie de près de 1 kg de cocaïne

La brigade mobile de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Biskra a saisi 835 grammes de drogue dure (cocaïne) et a arrêté un suspect, a indiqué, dimanche, bureau de communication de cette sûreté. Selon la même source, suite à des informations relatives à un réseau criminel acheminant une quantité de drogue dure depuis une wilaya voi-

sine vers la wilaya de Biskra à bord d'un véhicule de tourisme, un plan a été élaboré et les investigations intensifiées permettant l'interception du véhicule suspect à son bord une personne. La fouille de la personne et du véhicule a permis la découverte de la quantité de drogue dure dissimulée minutieusement dans les cavités d'un siège du véhicule, l'arrestation du

suspect et la saisie du véhicule utilisé, selon la même source. Au terme des procédures légales, un dossier pénal pour "contrebande et transport de drogues dures de type cocaïne en vue de la vente", a été élaboré contre le suspect qui a été présenté devant les instances judiciaires et placé en détention provisoire, a-t-on indiqué.